



ASSOCIATION AMICALE DES EXPERTS-COMPTABLES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES RETRAITÉS DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

ÉDITO

CHÈRES
CONSEURS,
CHERS
CONFRÈRES,

J'espère que vous avez bien profité des jours ensoleillés et des nombreux ponts pour vous réunir en famille et avec vos amis.

Au cours de ces derniers mois, nous avons hélas appris avec beaucoup de tristesse la disparition de plusieurs confrères, dont celle d'**Etienne LAMPERT** membre de notre association depuis de nombreuses années, bien connus des confrères pour tout son travail pour la défense de notre profession.

Toutes nos sincères condoléances à leur famille, cette période est vraiment trop triste.

Pour retrouver nos rencontres conviviales au cours du premier semestre 2025, nous vous avons proposé des activités en présentiel et en visioconférence, auxquelles j'espère vous avez pu assister ; toutes ces activités sont listées dans ce journal.

Vous y trouverez également :

> un compte rendu de la conférence sur la loi de finances, animée par Jean-Pierre COSSIN, que nous connaissons tous dans la profession pour ses qualités de pédagogue et sa compétence. Nous avons pu l'accueillir dans l'auditorium du Conseil National des Experts-Comptables, ce qui nous a permis de réaliser comme l'année dernière une visioconférence avec des confrères retraités adhérents, plus de 200, des associations ECR de toute la France.

> un compte rendu de la visioconférence du 29 avril sur « La géopolitique d'aujourd'hui et de demain », vision de Jean-Pierre RAFFARIN, ancien premier ministre. Cette conférence a été organisée par Jean Paul MOINARD président d'ECR POITOU CHARENTES VENDÉE pour tous les confrères retraités adhérents.

Je vous conseille de lire l'article de Roger LAURENT qui vous rendra très fiers de notre profession, il s'agit de la présentation de l'ouvrage collectif « LA PASSION DU CHIFFRE » édité par le conseil régional de l'Ordre à l'initiative de Virginie ROITMAN, notre présidente. Dans cet environnement perturbant cela nous fait du bien d'être comparé à des alpinistes.

Notre Assemblée générale ordinaire du 28 mars dernier s'est tenue dans l'auditorium du Conseil National de L'Ordre des experts-comptables. Nous avons eu le plaisir d'accueillir, le vice-président de l'Ordre des Experts-comptables de Paris IDF, Michel BODANOWICZ qui nous a fait part des évolutions de notre profession.

Pour 2025 et 2026, nous vous avons déjà proposé deux voyages : une croisière sur le DOURO du 12 au 19 octobre prochain et une croisière CROATIE MONTENEGRO du 24 septembre au 1er octobre 2026. Mais surveillez bien vos mails et notre SITE, vos administrateurs vous proposeront bien sûr d'autres activités.

Je vous rappelle que pour rester en contact avec votre association, faire vos inscriptions à nos activités et payer votre cotisation il existe un moyen rapide et économique : le paiement par carte bancaire sur notre site « ECRparis.fr ». Comme un certain nombre d'entre vous rencontrent des difficultés pour utiliser notre site, vous trouverez, dans ce journal, un petit rappel de la procédure pour vous connecter à notre site et notamment, pour les retardataires, payer leur cotisation 2025.

N'oubliez pas que tout article qui vous semble intéressant pour nos adhérents est le bienvenu. Plus vous serez nombreux à nous en envoyer plus notre revue sera riche. Envoyez-les directement à Roger LAURENT, notre rédacteur en chef, qui les transmettra à notre comité de relecture pour validation.

Depuis mars 2025 Alain ROLLAND et Brice BENMOUSSA ont repris en charge le « coaching mémoire ». Nous avons de nombreuses demandes de la part des mémorialistes et un nombre insuffisant de coachs aussi ils recherchent des confrères pour les aider ; n'hésitez pas à les contacter, ils vous donneront toutes informations utiles. Vous aimez notre profession, alors n'hésitez plus : accombez des mémorialistes pour leur permettre de réussir.

Dans l'espoir de vous retrouver bientôt à toutes nos réunions, gardez-vous, ainsi que vos proches en bonne santé.

Je vous souhaite de bonnes vacances.

Bien amicalement

MICHÈLE RAHIER
TÉL : 06 07 51 93 11

SOMMAIRE

- 01 L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE
- 02 RAPPELS POUR VOUS CONNECTER À NOTRE SITE ECR PARIS
- 03 DOSSIER
 - REQUIEM POUR UN VIEUX CONTINENT À BOUT DE SOUFFLE
 - LE DÉCLIN ANNONCÉ DE L'EUROPE
 - LE RAPPORT DRAGHI
 - QUELLE EUROPE EN 2050 ?
- 10 LE FORUM DES ADHÉRENTS
 - LE DOSSIER PATRIMONIAL DU RETRAITÉ (DPR). JEAN-CHARLES LACHESNAIS
- 11 CONFÉrences ET VISIO-CONFÉrences
 - LOI DE FINANCES POUR 2025 PAR J.P. COSSIN, 14 FÉVRIER 2025
 - VISIOCONFÉRENCE JEAN-PIERRE RAFFARIN. 29 AVRIL 2025
- 14 SORTIES CULTURELLES ET VOYAGES CONFÉrences ET VISIO-CONFÉrence PEINTURE
 - ARTE POVERA. BOURSE DU COMMERCE
 - RIBERA. TÉNÈBRES ET LUMIÈRES MUSÉE DU PETIT PALAIS
 - MUSÉE D'ORSAY. VISITE GUIDÉE
 - ELLES, LES ÉLÈVES DE JEAN-JACQUES HENNER
 - FERNAND LEGER. MUSÉE DU LUXEMBOURG
 - VISIOCONFÉRENCE JEAN-PIERRE RAFFARIN. 29 AVRIL 2025
 - GABRIELE MÜNTER. MUSÉE D'ART MODERNE
- SORTIE ET VOYAGE
 - LA GALETTE DES ROIS. BRASSERIE MOLLARD
 - VOYAGE EN ANDALOUSIE
- 15 LE COIN BIBLIOTHÈQUE
 - VIRGINIE ROITMAN. LA PASSION DU CHIFFRE
 - SANDRINE COLLETTE. MADELAINE AVANT L'AUBE
 - MARC DUGAIN. L'AVION, POUTINE, L'AMÉRIQUE... ET MOI
 - JEAN-MARC SOUVIRA. LA PORTE DU VENT
- 20 LE COIN DES GOURMETS
 - LES SUGGESTIONS GOURMANDES DE FRANCE RAPETTI
- 21 POUR SOURIRE... OU RÉFLÉCHIR
 - CONNAISSEZ-VOUS LE SENS ET L'ORIGINE DE CES EXPRESSIONS ?
 - LES INTERVIEWS IMAGINAIRES DE BRICE BENMOUSSA
 - PETITES BLAGUES D'ACTUALITÉ
- 25 LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION
 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 MARS 2025
 - LE CLUB « ECR-COPRO »
- 28 VOTRE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION : QUI FAIT QUOI ?

RÉDACTEUR :
ROGERLAURENT.HC@WANADOO.FR



RAPPELS POUR VOUS CONNECTER À NOTRE SITE

ECR PARIS

SI VOUS VOULEZ PAYER VOTRE COTISATION 2025 (NON RÉGLÉE À CE JOUR) 2026 2027... :

- ✓ Connectez-vous sur notre site, taper sur google ou autre [HTTPS://ECRPARIS.FR](https://ecrparis.fr)
- ✓ Cliquer sur « Mon compte » en haut à droite
- ✓ Cliquer sur se connecter à votre compte dans le carré "Déjà inscrit" sur le site ?
- ✓ Renseigner votre identifiant (l'adresse email que vous nous avez communiquée) et votre mot de passe, et cliquer sur le bouton noir « Se connecter ». Si vous avez oublié votre mot de passe cliquer sur « mot de passe oublié » et suivre la procédure.
- ✓ Sur le bandeau bleu cliquer sur « Adhésion-Cotisation-Dons » puis sur la liste déroulante qui s'affiche cliquer sur « Renouveler ma cotisation »,
- ✓ Choisir sur la page qui s'affiche sur votre mode de règlement « Carte Bancaire » ou « Chèque/Virement »
- ✓ Choisir la cotisation 1an, 2 ans, 3 ans ou 4 ans
- ✓ Puis suivre la procédure...



SI VOUS ÊTES À JOUR DE VOTRE COTISATION 2025 ET QUE VOUS N'AVEZ PAS ENCORE ACTIVÉ VOTRE COMPTE :

- ✓ Connectez-vous sur notre site, taper sur google ou autre [HTTPS://ECRPARIS.FR](https://ecrparis.fr)
- ✓ Cliquer sur « Mon compte » en haut à droite
- ✓ Cliquer sur se connecter à votre compte dans le carré "Déjà inscrit" sur le site ?
- ✓ Renseigner votre identifiant (l'adresse email que vous nous avez communiquée) et votre mot de passe, et cliquer sur le bouton noir « Se connecter ». Si vous avez oublié votre mot de passe cliquer sur « mot de passe oublié » et suivre la procédure.
- ✓ Le fait d'arriver sur votre compte active automatiquement votre compte.

PRÉCAUTION POUR CONTINUER À RECEVOIR LES MAILS DE NOTRE SITE



VEILLER À OUVRIR RÉGULIÈREMENT NOS MAILS LORSQUE VOUS LES RECEVEZ.

En effet les sites modernes, au bout d'un nombre de mails non ouverts par un destinataire, considèrent le destinataire comme inactif et vous enlève de la liste d'envoi.

En cas de difficultés : Pascal Defond - pascal.defond@live.fr

RAPPELS POUR VOUS CONNECTER AU SITE DE LA FÉDÉRATION ECR



IDENTIFIANT : ECR PARIS IDF

MOT DE PASSE : Celui qui vous a été communiqué

MOT DE PASSE SPÉCIFIQUE POUR SE CONNECTER A L'INTRANET FRANCIS LEFBVRE : si vous avez payé 10 euros pour 2025 un mail spécifique vous a été envoyé avec la procédure et le mot de passe pour 2025.



REQUIEM POUR UN VIEUX CONTINENT À BOUT DE SOUFFLE

PAR ROGER LAURENT

Déjà, en 1970, Kissinger raillait l'Europe. «*L'Europe, quel numéro de téléphone?*». Cette boutade, emblématique de l'arrogance américaine visait la faiblesse de l'Europe. Faiblesse de l'Europe sur le plan politique mais non dans le domaine économique car, à l'époque le poids économique du Vieux Continent était proche de celui des États-Unis. Beaucoup de choses ont changé depuis un demi-siècle mais si l'Europe ne parvient toujours pas à parler d'une seule voix sur les sujets qui déterminent son avenir, son poids dans l'économie mondiale a reculé et elle est aujourd'hui largement distancée par les États-Unis. Et cette évolution, si l'on en croit des voix autorisées, devrait se poursuivre. Nombreuses sont aujourd'hui les voix qui annoncent le déclin de notre continent.

Dans ce Dossier, nous vous proposons d'entendre quelques-unes de ces voix

LE DÉCLIN ANNONCÉ DE L'EUROPE

Même si les changements d'époque sont toujours difficiles à dater, il semble possible que 2025 marque une rupture avec l'arrivée d'un nouveau locataire à la Maison-Blanche lequel affiche d'emblée une volonté disruptive géopolitique avec le Vieux Monde.

Ce Vieux Monde né en 1945 prend l'eau de toutes parts. En 1945, les États-Unis sortis de la Seconde Guerre mondiale plus forts qu'ils n'y étaient entrés ont construit leur hégémonie politique grâce à un réseau d'alliances – Otan en Europe, Cento au Moyen-Orient, traités avec le Japon, la Corée du Sud... – et un tissu d'institutions comme l'ONU, le FMI et la Banque mondiale.

Or ce 47^e président s'installe avec l'intention affichée et renouvelée – il l'avait déjà tentée lors de son premier mandat – de détricoter ce qu'il considère comme un piège dans lequel l'Amérique «se fait avoir» en payant pour de nombreux «passagers clandestins» qui profitent de la puissance des États-Unis.

Ce qu'il veut, lui, c'est une hégémonie fondée sur le rapport de force, capable de placer les États-Unis au-dessus de tous les autres et ce, dans tous les domaines, stratégique, économique, culturel... Sans d'ailleurs faire de différence entre les alliés et les adversaires.

L'Europe semble réaliser cette situation dont elle pourrait souffrir. La présidente de l'Union européenne s'exprimant depuis le Forum économique mondial de Davos, au lendemain de l'investiture du président aux États-Unis a beau déclarer que "*nous nous montrerons pragmatiques, mais nous ne renoncerons pas à nos principes*", il n'en reste pas moins que les Européens se trouvent confrontés à de nouvelles "*rivalités géostratégiques impitoyables*".

UN RISQUE DE GUERRE COMMERCIALE

L'Union européenne doit donc se hâter de trouver la stratégie à adopter dans ce nouveau monde en





compétition car la volonté du président américain de positionner «l'Amérique en premier» risque de venir secouer l'UE et d'abord sur le plan économique. Jugeant «l'UE très mauvaise» pour son pays, il a en effet l'intention d'imposer des droits de douane aux produits européens. Or, les États-Unis sont le premier partenaire commercial de l'Union européenne, qui y exporte davantage qu'elle n'importe et selon une étude récente de la banque Goldman Sachs, l'imposition de droits de douane à hauteur de 10% entraînerait une baisse de 1% du PIB de la zone euro et de 0,73% de celui de la France. Une situation peu envisageable pour l'UE déjà engluée dans une économie peu dynamique et dont la première, l'Allemagne, est en difficulté.

Face à ces menaces, quelques voix se sont élevées pour affirmer que l'UE était «prête à défendre ses intérêts économiques», si nécessaire ou pour suggérer que l'Europe offre un deal au président américain. Mais l'Union Européenne, peine on le sait à parler d'une seule voix et on peut présager qu'elle va mettre du temps à définir une position commune sur le sujet.

L'ATONIE EUROPÉENNE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE SERAIT DUE, AU MOINS EN PARTIE, À SES ENTREPRISES QUI N'INNOVENT PLUS SUFFISAMMENT

Pourquoi les entreprises européennes sont-elles en retard dans les classements mondiaux de recherche et développement? Parce que, répondent-elles invariablement, il y a trop de règles administratives qui les bloquent dans un projet européen qui reste trop inachevé.

Certaines voix suggèrent une réalité un peu différente : plutôt que d'innover, les entreprises européennes préfèrent mettre leur énergie dans des batailles stériles en faveur d'une course au moins-disant réglementaire et surtout fiscal. Pourquoi prendre le risque d'investir, d'innover quand on peut accroître ses marges avec des baisses d'impôt et en s'affranchissant des règles sociales et environnementales.

Sur les règles, la présidente de la Commission, n'a pas manqué de réagir en confirmant la proposition récente d'une législation dite «omnibus» (en français), une législation fourre-tout, qui doit permettre une réduction des contraintes sur les entreprises européennes, particulièrement en matière de reporting extra-financier et de devoir de vigilance. Une orientation dénoncée comme un recul sur ces sujets.

Et dans le même temps, elle réclame... plus de bureaucratie bruxelloise : pour la recherche, un European Research Act; pour l'IA un EU Cloud et un AI Development Act appuyé sur une Data Union Strategy; un Quantum Act pour l'informatique quantique, sans oublier un European Biotech Act; un Advanced Material Act ; un Space Act et d'autres encore...

Oui bien sûr, on peut abroger les contrôles sur les entreprises pour les renforcer sur les États... Mais on peut douter que cette orientation réponde aux défis qui se présentent à l'Europe.

La réponse européenne à son problème de compétitivité pourrait aussi s'appuyer sur une plus grande intégration de l'Europe où les biens, les services et la finance circuleraient sans contrainte dans un marché unique renforcé. Une union des compétences permettrait également de disposer d'un marché européen du travail renforcé. Disposer d'un marché interne aussi vaste que celui des États-Unis ou de la Chine représenterait un avantage pour réaliser des économies d'échelle et conquérir à moindre coût les marchés étrangers.

ET L'EUROPE DOIT SE PRÉOCCUPER DE SA DÉFENSE

Un autre domaine inquiète particulièrement les Européens, notamment à l'Est et en Scandinavie et dont elle s'est peu souciée jusqu'ici : sa défense. Les Européens restent en effet très dépendants de Washington et de l'Otan pour leur sécurité. Or, lors de son premier mandat, dès 2017, le président américain avait invité des Européens à augmenter leur budget de défense à hauteur de 2% de leur PIB avant 2024. À l'orée de son deuxième mandat il a placé la barre plus haut en parlant de 5%.

Il est clair que l'Europe ne dépense pas assez pour sa défense. C'est simple, «*si l'Europe veut survivre, elle doit s'armer*», a lancé récemment le Premier ministre polonais, Donald Tusk, devant le Parlement européen. On peut comprendre ce dernier dont le pays se trouve en quasi première ligne face à un autre président qui lui non plus n'aime pas beaucoup l'Europe occidentale et qui, lui aussi, a des visées hégémoniques. Certes, en ce qui concerne le conflit en Ukraine, l'administration américaine affiche son ambition d'aboutir rapidement à un accord avec Moscou, avec ou sans les Européens, quitte à contraindre Kiev à faire des concessions territoriales encore inenvisageables il y a quelques mois.

Le 3 février dernier, les leaders de l'UE, accompagnés du Royaume-Uni et du patron de

l’Otan, se sont réunis en conclave pour tenter de bâtir une réponse coordonnée sur les questions de défense. Pas facile pour l’Europe de la paix, l’un de ses piliers originels, de se penser en Europe de la guerre.

UN MANQUE CRIANT DE LEADERSHIP

Face à cette nouvelle donne américaine, il est évident que l’UE, avec sa culture du dialogue et du compromis n’est plus construite pour affronter un monde révolu. Elle n’est pas aidée par son processus de décision qui freine sa réactivité. Il est difficile à 27 de se mettre d’accord, d’autant que tous les États membres n’ont pas les mêmes rapports aux États-Unis ni les mêmes intérêts économiques.

Son organisation aussi la handicape : présidente de la Commission, président du Conseil, dirigeants des États membres, Banque centrale européenne. Le dialogue avec un président adepte du chantage, de l’injonction et des relations transactionnelles se trouve inévitablement complexifié par une pléthora d’interlocuteurs. Face à un dirigeant qui n’est «pas du tout intéressé par l’UE», le principal risque pour l’Europe est celui de la division.

LE PACTE VERT REMIS EN CAUSE ?

Alors que l’Union européenne s’est engagée à atteindre la neutralité carbone à l’horizon 2050, le président américain annonce, lui, vouloir déréguler les secteurs de la tech et les protections climatiques.

L’UE semble pour l’instant déterminée à maintenir ses objectifs climatiques. Mais jusqu’à quand? La présidente de la Commission a récemment défendu l’accord de Paris, estimant qu’il était «le meilleur espoir pour l’humanité». Mais dans le même temps, le député Friedrich Merz, issu de la même famille politique que la présidente et probable futur chancelier allemand selon les sondages, n’arrête pas de tirer à boulets rouges sur le Pacte vert.

UN PREMIER CRASH-TEST AVEC LE RÉSEAU X

Quelle stratégie les Européens peuvent-ils adopter face aux États-Unis? L’un des premiers crash-tests pourrait prendre la forme d’une réponse aux accusations d’ingérence à l’encontre du propriétaire du réseau social X. L’UE annonce poursuivre et approfondir son enquête sur le réseau social, ouverte dans le cadre du respect du

Digital Services Act, qui régule les plateformes en ligne.

La Commission ira-t-elle jusqu’à condamner ce réseau social? C’est ce que demandent les eurodéputés lors d’un débat au Parlement de Strasbourg en janvier 2025. Mais il serait étonnant que le président américain ne fasse pas pression pour que l’EU laisse les géants du web américains tranquilles, particulièrement lorsqu’il s’agit du réseau X, propriété de son meilleur soutien.

ET DANS LE DOMAINE DE L’INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, L’EUROPE, COMBIEN DE DIVISIONS?

On le sait maintenant, l’Intelligence artificielle (IA) se présente comme une technologie cruciale pour la domination économique et militaire de notre planète. Or, tandis que la Chine et les États-Unis y consacrent dénormes ressources, que fait l’Europe? L’Europe, elle procrastine.

La Chine qui sait manifestement planifier à long terme, s’emploie à respecter son programme pour devenir leader de l’IA à l’horizon 2030. Malgré les restrictions imposées par les États-Unis à leur accès à certaines puces sophistiquées, elle progresse de manière spectaculaire. Fin 2024, par exemple, la start-up chinoise DeepSeek a lancé la Version 3 de son IA générative, dont les performances sont comparables à celles d’OpenAI tout en requérant beaucoup moins de puissance informatique pour sa mise au point.

Parallèlement, Pékin déploie sa stratégie commerciale des «nouvelles routes de la soie» afin de conquérir les marchés du Sud global.

De leur côté, les grandes firmes américaines consacrent des sommes colossales pour entraîner leurs modèles IA et l’on peut augurer que le 47^e président et son soutien «le Tsar de l’IA et des cryptomonnaies» à la Maison-Blanche vont sans tarder, devant le danger de se voir dépassés par la Chine, mettre le turbo dans cette guerre technologique qui fait rage et dont l’Europe est aux abonnés absents. Et l’on peut aussi s’attendre à ce que Washington veille à ce que les producteurs d’IA ne subissent pas d’autres contraintes que de vagues promesses d’autorégulation, c'est-à-dire à un laxisme réglementaire qui a déjà permis aux grandes plateformes américaines de prospérer mondialement grâce au pillage de données et à la désinformation.

Notre Vieux Continent n’a sans doute pas encore compris qu’il est en train de perdre la course à l’IA alors qu’il s’agit d’une bataille cruciale pour nos >>



existences. Selon l'ancien patron de Google, Eric Schmidt, l'Union européenne, coincée entre deux impérialismes, souffre de trois handicaps : elle a tendance à réguler avant même que les problèmes n'apparaissent, ses prix de production sont rendus prohibitifs par le coût élevé de son énergie et, engluée dans ses vieux schémas économiques, elle a peu développé le capital-risque.

Le rapport Draghi – à lire ci-après – a, lui aussi, souligné l'importance stratégique de l'intelligence artificielle au regard de l'indépendance et de la compétitivité de l'Union européenne.

Résister au «techno-impérialisme» devient un impératif pour l'Union européenne qui doit pour cela sortir de son attentisme et accepter de s'affirmer comme la seule entité géopolitique sur la scène mondiale à même de faire face non seulement à l'Amérique qui se dessine mais au

monde chaotique qui se profile.

Le nouveau mandat du locataire de la Maison-Blanche peut-il constituer la «thérapie de choc» dont l'Europe a besoin ?

Car dans l'ère de compétition ouverte entre pôles de puissance dans laquelle nous entrons de plain-pied, l'une des grandes questions pour nous est de savoir «si l'Europe est en cuisine ou au menu.» selon l'éclairante formulation du politologue Bruno Tertrais (Le Nouvel Obs du 12 02 2015),

SOURCES : DIVERS ARTICLES DONT
ARTICLE DE FABIEN JANNIC-CHERBONNEL
(FRANCE TÉLÉVISIONS) DU 23 01 2025
PIERRE HASKI (NOUVEL OBS) DU 09 01 2025
DOMINIQUE NORA ET CÉCILE PRIEUR
(NOUVEL OBS DU 16 01 2025)

LE RAPPORT DRAGHI

Le rapport Draghi sur «Le futur de la compétitivité européenne» porte un diagnostic sans concession sur l'état actuel du déclin de l'Europe qui, sur de nombreux points, rejoint celui de Patrick Artus et de Marie-Paule Virard, qu'on peut lire ci-après

Il ouvre aussi quelques pistes de solutions mais soit elles risquent de s'engluer dans le vieux logiciel européen qui nous a conduits là où nous sommes, soit elles sont trop innovantes pour avoir une chance d'aboutir. Car l'innovation n'est pas le point fort de notre Vieux Continent.

Selon l'ancien président de la BCE et ex-Premier ministre italien, le constat est clair : l'Europe fait face à «un défi existentiel». La situation est telle aujourd'hui que le continent européen joue son avenir, celui d'un sursaut qui la remettrait dans la course économique mondiale, ou bien, selon le pronostic de Patrick Artus celui d'un déclassement mondial, d'une disparition de l'Europe comme puissance économique à l'horizon 2050.

Cet état des lieux dressé par Mario Draghi n'est pas nouveau, mais il l'exprime dans son rapport de manière directe : «*Coincée dans les technologies et les*

industries intermédiaires du siècle dernier», l'Europe a décroché des États-Unis et elle se fait rattraper par la Chine. Il l'exprime sans ambages, l'Union européenne est un échec économique. Elle nous enlise dans le monde d'hier.

On peut expliquer les difficultés de l'Europe par une pléthore de freins qui ruinent tout élan – prix élevé de l'énergie, insuffisance de salariés qualifiés, notamment – mais son problème central est ailleurs : elle ne sait plus innover. Le rapport illustre bien le retard technologique européen quand l'ancien président de la BCE y affirme que près des trois quarts de l'écart de PIB par habitant avec les États-Unis s'explique par une productivité faible. Ce problème est enfin posé : les entreprises européennes ne savent plus gagner en efficacité du travail, du capital et dans la combinaison capital-travail.

Ces dernières se défendent en invoquant le trop plein de contraintes et de normes. Mais alors pourquoi, comme le montre Isabel Schnabel, membre des instances de direction de la BCE, les multinationales américaines, installées en Europe, qui évoluent donc dans le même cadre réglementaire que leurs concurrentes nationales affichent, elles, des gains de productivité liés aux nouvelles technologies, bien plus élevés ?



Entre politique budgétaire minimaliste et choix de la compétitivité par les bas salaires, explique Mario Draghi, l'Europe souffre d'un déficit de demande intérieure, ce qui n'incite pas les entreprises à investir. Il faut plus d'investissements publics financés par une dette européenne pour s'en sortir, le Vieux Continent ne pouvant pas compter sur l'initiative privée.

Le manque d'une demande suffisante, d'investissements et d'innovations fait prendre l'eau à notre modèle social. Plus rien ne garantit son avenir, conclut Draghi, et «*nous devrons nous battre pour le conserver*». Encore faut-il utiliser les bonnes armes.

QUELLES SOLUTIONS POUR LES ENTREPRISES EUROPÉENNES?

On peut considérer que ce constat – l'absence d'esprit d'innovation des entrepreneurs européens – est pertinent mais les solutions à ce problème, proposées par Mario Draghi le sont moins. Ainsi, selon le rapport, pour combler notre retard, il suffirait d'alléger les normes, de libéraliser davantage le marché unique et d'accroître ainsi la concurrence, car écrit-il, «la concurrence stimule la productivité, l'investissement et l'innovation». Mais le demi-siècle qui vient de s'écouler, n'a-t-il pas fait la démonstration éclatante que cette démarche n'est, à bien des égards, pas la bonne?

Il propose aussi des mesures beaucoup plus radicales. Il estime que, pour remettre l'économie européenne dans le flux mondial, 800 milliards d'euros d'investissements par an sont nécessaires. 800 milliards, c'est environ 4,5 points de PIB (le Plan Marshall en procurait 1,2 point). La puissance publique doit jouer son rôle et pour cela,

s'il le faut, s'endetter au niveau européen. La dette commune européenne pour financer les mesures de chômage partiel pendant la pandémie et le plan de relance Next Generation EU, 540 milliards d'euros à ce jour, doit être renouvelée, refinancée, et surtout ne pas s'arrêter en 2026 comme prévu.

Une seule politique industrielle européenne?

Ce que Mario Draghi appelle de ses vœux semble clair. Il souhaite la construction d'une seule politique industrielle européenne dans laquelle la puissance publique aurait toute sa place, orientée vers la quête de productivité, et financée par une dette commune. Telle est, selon lui, la solution au décrochage actuel de l'Europe. Mais, pour reprendre le langage technocratique du rapport, le projet européen s'inscrit dans «une structure de gouvernance complexe et un processus d'élaboration des politiques fragmenté».

Or, on le voit à chaque fois qu'une décision d'ampleur doit être adoptée, chacun décide pour soi quand il faudrait privilégier l'intérêt commun. Sauf à s'entendre, il n'y a aucune chance pour qu'un plan ambitieux voie le jour. Rétifs à desserrer les cordons de la bourse pour relancer les investissements, les Allemands, les Néerlandais et bien d'autres, viennent une nouvelle fois de démontrer que nous n'allons pas dans cette direction. Quant aux autres capitales, elles n'ont pas montré beaucoup d'enthousiasme non plus.

On pouvait le pressentir, mais le rapport Draghi a l'avantage de le clamer au grand jour : l'Europe, c'est la chronique d'un déclin annoncé.

SOURCE : ARTICLE SIGNÉ CHRISTIAN CHAVAGNEUX
(ALTERNATIVES DU 16 09 2024)



DOSSIER



QUELLE EUROPE EN 2050?

Dans un essai paru au printemps 2024 – *Quelle France en 2050?* (Odile Jacob) –, l'économiste Patrick Artus et la journaliste économique Marie-Paule Virard explorent les grandes tendances qui pourraient redessiner la géographie économique du monde dans les prochaines décennies en s'attachant plus particulièrement à la situation de l'Europe et à celle de la France car, selon les auteurs, elles «abordent l'une et l'autre le monde qui vient avec quelques boulets aux pieds».

Dans leur essai, les deux auteurs élaborent une simulation en extrapolant, à l'horizon 2050, la tendance des trois grandes composantes qui nourrissent à leurs yeux, ce qu'ils nomment la *croissance potentielle* : les gains de productivité, la croissance de la population en âge de travailler et le taux d'emploi. Cette extrapolation leur permet d'anticiper, en dollars constants, à la mi-temps de notre siècle, l'évolution du PIB dans les huit grandes régions (ou pays) du monde : États-Unis, Union européenne, Chine, Afrique, Amérique latine, Japon, pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est.

Patrick Artus et Anne-Laure Virard admettent volontiers que l'exercice a ses limites mais, considérés avec les précautions d'usage, les résultats peuvent constituer une base de départ précieuse pour entrevoir comment pourrait se redessiner la géographie de l'économie mondiale d'ici à 2050.

LES ÉTATS-UNIS DEVRAIENT RESTER L'ÉCONOMIE DOMINANTE

Les résultats de cette recherche confirment la domination des États-Unis. Avec 35,4 % du PIB mondial en 2050 (29,6 % en 2022), les États-Unis devraient rester sans discussion l'économie dominante, tandis que le poids de la Chine, notons-le au passage, devrait, elle, pratiquement stagner (22,8 % en 2022; 23,5 % en 2050). Quant à l'Union européenne, son poids dans l'économie

mondiale recule sensiblement : 21,5 % en 2022; 15 % en 2050.

Il faut bien admettre que l'économie américaine fournit un exemple probant de la «bonne» économie de guerre (au sens économique s'entend...), c'est-à-dire une économie résolument fondée sur la recherche et l'innovation c'est-à-dire une économie qui nourrit la croissance potentielle.

L'AMPLEUR DU DÉCROCHAGE DE L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE EST INQUIÉTANTE

De ce point de vue économique, la comparaison entre les États-Unis et la zone euro est révélatrice des faiblesses de cette dernière. La population en âge de travailler augmente outre-Atlantique quand elle recule dans la zone euro et surtout le niveau d'investissements de modernisation, de dépenses de R&D et d'innovation y est nettement plus élevé.

Dans ce domaine, ce qui semble déterminant, c'est la capacité des États-Unis à activer un arsenal de politiques publiques qui font progresser l'investissement et la productivité. Ainsi, ils vont à n'en pas douter mettre sur la table les sommes nécessaires pour attirer le gros des investissements de la transition énergétique – même si le 47^e président des États-Unis qualifie le changement climatique de «canular» –, devenir les champions

de l'intelligence artificielle et de l'industrie technologique, et devancer la Chine et le reste du monde dans l'industrie stratégique des semi-conducteurs.

Pour y parvenir, Washington s'emploie à mobiliser des budgets conséquents, sans parler de l'efficacité du modèle Darpa (Defence Advanced Research Projects Agency) qui a permis, au fil des années, l'émergence d'innovations de rupture dépassant de loin le seul cadre militaire comme, par exemple, l'ARN messager de Moderna.

Cette situation doit nous interpeler particulièrement, nous, les Européens : le décrochage par rapport aux États-Unis amorcé par le Vieux Continent depuis bientôt trente ans. Depuis 1995, le PIB en volume des États-Unis a progressé de 84 % quand celui de la zone euro n'a augmenté que de 51 %. Autre manière de prendre conscience de l'ampleur du fossé qui nous sépare désormais : en 1995, le PIB par habitant des États-Unis était supérieur de 25 % à celui de la zone euro, alors qu'il lui est désormais supérieur de 52 %.

La productivité du travail stagne en Europe depuis 2017 et depuis 1995, la productivité du travail par tête a augmenté de 44 % de moins de ce côté-ci que de l'autre côté de l'Atlantique. Un décrochage qui s'explique notamment par l'insuffisance chronique d'investissements dans les nouvelles technologies et dans les dépenses en R&D.

DANS CETTE EUROPE EN DÉCLIN, COMMENT SE COMPORTE LA FRANCE ?

Naturellement, Patrick Artus et Anne-Laure Viard consacrent un long développement au devenir de notre Hexagone et leur diagnostic est sévère. Sur les deux fronts, taux d'emploi et productivité du travail, la France est le grand pays de la zone euro où, depuis 2019, la productivité du travail a le plus reculé avec une baisse de 6 % par rapport à son point haut de 2018.

On travaille moins en France qu'ailleurs en zone euro (bien que l'écart soit moins significatif si l'on tient compte du travail à temps partiel), et on n'y travaille pas forcément mieux.

D'autres facteurs structurels sont également en cause pour expliquer cette situation. On peut citer le taux d'investissement net ((hors amortissement du capital) des entreprises françaises de pratiquement 40 % inférieur à celui de leurs homologues américaines depuis dix ans, une R&D insuffisante (2,2 % du PIB en 2022) ou encore l'augmentation du taux d'emploi qui concerne davantage les salariés peu qualifiés.



N'oublions pas non plus, et les deux auteurs ne manquent pas de le rappeler, qu'en ce qui concerne l'éducation des plus jeunes et la formation professionnelle des actifs, la France s'est installée dans les profondeurs des classements internationaux. Les derniers résultats de l'enquête PISA sont éloquents. Le score des adolescents en compréhension de l'écrit a perdu 19 points depuis 2018, 21 points en culture mathématique.

On ne doit pas se leurrer : préviennent les auteurs : l'économie française ne dispose pas aujourd'hui des compétences nécessaires à l'amélioration de la productivité. Les résultats de l'enquête PIAAC (Programme d'évaluation des compétences des adultes) de l'OCDE sont implacables, le niveau des compétences est anormalement faible en France – elle se positionne au 21^e rang sur 28.

On peut certes souligner qu'avec ses 13 médailles Fields et ses 4 prix Abel (l'autre Nobel des mathématiques), la France se place en deuxième position des pays lauréats derrière les États-Unis... Mais cela ne résout pas notre problème car l'industrie française ne fonctionne pas avec des médailles Fields, elle a aussi besoin d'ingénieurs et des techniciens et les uns et les autres ne sont pas en nombre suffisant. Nous diplômons environ 43 000 ingénieurs par an, quand il en faudrait 60 000 et certainement beaucoup plus si le pays veut vraiment se réindustrialiser. Sans parler des centaines de milliers de techniciens dont nous avons également besoin.

Et dans le domaine de l'innovation technologique, dans une Europe qui décroche, le bilan est particulièrement sombre pour notre Hexagone, qui n'apparaît jamais comme un pays leader ou spécialisé dans aucune des technologies de pointe et dont l'ambition d'une réindustrialisation semble relever de l'incantation.



LE FORUM DES ADHÉRENTS



PRÉVENTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

En notre qualité d'anciens experts-comptables, nous sommes souvent sollicités par les héritiers, en cas de décès d'un de nos amis, pour les aider dans les formalités administratives et financières liées à la succession. Mais horreur, le dossier laissé par le défunt, s'il existe, est pratiquement vide et nous ignorons les classements éventuellement effectués. Dénicher le bon dossier résulte d'une longue enquête. Où sont cachés les identifiants? et les mots de passe? A avait-il souscrit une assurance vie? etc.

Le maître mot en la matière est : **PRÉVENTION**

J'ai constaté que la plupart d'entre nous remettent à plus tard l'organisation de leur succession et quand l'issue finale se présente, il est trop tard, ils n'ont plus la force intellectuelle et physique pour entreprendre cette démarche.

Je pense que notre qualité d'ancien expert-comptable nous permet d'aborder ce sujet avec nos amis, sujet souvent tabou. D'autant que nous bénéficions d'un excellent dossier mis à la disposition des adhérents de notre association.

Le **DOSSIER PATRIMONIAL DU RETRAITE (DPR)** recense, de manière exhaustive, toutes les données personnelles du retraité et de son conjoint, accompagnées des documents justificatifs ou indication de leur lieu de détention.

Chers amis retraités, portez la bonne parole autour de vous et faites connaître cet excellent outil.

Jean-Charles LACHESNAIS



CONFÉRENCES, ET VISIO-CONFÉRENCES

LOI DE FINANCES POUR 2025 CONFÉRENCE DE JEAN-PIERRE COSSIN

PAR JEAN-PIERRE GRAMET



Le 14 février 2025, nous avons été nombreux à retrouver, soit «en présentiel», dans les locaux du conseil national, soit en visioconférence sur Internet, notre ami Jean-Pierre COSSIN, conseiller maître honoraire

à la Cour des Comptes et grand ami de notre profession. Une nouvelle fois, la conférence était ouverte à toutes les associations membres de la Fédération Nationale ECR et de nombreux consœurs et confrères de province ont pu ainsi participer à la réunion, ce qui a permis d'enregistrer une participation élevée : une quarantaine de confrères et consœurs en présentiel, et plus de 200 en visioconférence.

Nous avons pu constater que Jean-Pierre COSSIN n'avait rien perdu de sa clarté d'esprit, ni de son sens de l'humour, et les lignes qui suivent ne sont qu'un bref résumé de seulement quelques points parmi les plus saillants qu'il a évoqués devant nous.

Jean-Pierre COSSIN a observé que cette loi de finances était tout à fait particulière, puisqu'elle n'a été adoptée qu'après de sérieuses complications. Le texte a d'abord été rejeté par l'Assemblée nationale, le texte a ensuite été revu par la commission mixte paritaire et finalement la loi de finances n'a été publiée au journal officiel que seulement le 15 février 2025, après que le conseil constitutionnel ait rejeté une dizaine d'articles.

Ceci étant, la plupart des observateurs considèrent que cette loi de finances 2025 ne comporte pas de mesures importantes, novatrices ou structurantes. Les seules mesures nouvelles portent sur la modification des tranches du barème en fonction de l'inflation (+1,8%), sur la création de taxes nouvelles (contribution différentielle sur les hauts revenus, contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises,...) ou sur des aménagements de certains dispositifs, notamment les locations meublées.

Pourtant on doit constater à nouveau que, alors qu'il existe un consensus général sur la nécessité impérieuse d'alléger la charge administrative et normative, cette loi de finances n'apporte **aucun progrès notable sur le chapitre de la simplification fiscale et administrative**. Sur de très nombreux sujets, les règles à suivre et les conditions à respecter restent très complexes, d'autant plus qu'elles varient au fil des années.

Jean Pierre COSSIN a cité notamment le nouveau dispositif des **dons visant à financer l'achat, la construction ou la rénovation d'un logement**. Il s'agit à l'évidence d'une disposition favorable, puisqu'elle permet de faciliter la transmission en faveur d'enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, voire, en absence de tels descendants, en faveur de neveux ou nièces. Toutefois on ne peut que regretter que les modalités d'application soient si complexes et restrictives, ce qui laisse craindre de sérieuses difficultés de mise en œuvre. En effet, le dispositif est strictement limité dans le temps (du 15 février 2025 au 31 décembre 2026). Les montants sont strictement limités : au maximum de 300.000 € par donataire, mais surtout de 100.000 € par couple donateur/donataire. Il faudra s'y mettre à plusieurs, pour atteindre le plafond de 300.000 €. Il faudra aussi que les notaires interviennent pour sécuriser le schéma (donation, donation-partage,...) dans le respect des règles successoriales. Enfin, le donataire doit utiliser les fonds reçus dans un délai de 6 mois, pour l'achat ou la construction d'un immeuble neuf, et conserver ce bien pendant 5 ans en tant que résidence principale.

Sur le chapitre «**taxes nouvelles**», nous connaissons depuis plusieurs années, la CEHR (contribution exceptionnelle sur les hauts revenus), égale à 3 ou 4 % du revenu fiscal de référence pour les contribuables ayant des revenus supérieurs à 250.000 / 500.000 €. Voici maintenant la CDHR (contribution différentielle sur les hauts revenus), qui vient compléter la CEHR et dont l'objectif est de faire en sorte que les contribuables disposant de ces hauts revenus payent au moins 20 % au titre de l'impôt sur le revenu. Il est essentiel de noter que ce pourcentage n'inclut pas les prélèvements





sociaux. Ainsi, la flat tax de 30 % correspond à des prélèvements sociaux de 17,8% et à un impôt sur le revenu de « seulement » 12,8%.

L'objectif de la mesure est d'assurer une imposition minimale à l'impôt sur le revenu de 20% des plus hauts revenus. Seraient donc assujettis à cette contribution différentielle les contribuables résidents fiscaux français dont le revenu fiscal de référence, qui devrait faire l'objet de retraitements, est supérieur à 250 000 € pour les personnes imposées seules ou 500 000 € pour celles soumises à une imposition commune.

Cette contribution serait égale à la différence entre 20% du revenu fiscal de référence « retraité et la somme de :

- L'impôt sur le revenu (après certaines corrections);
- La contribution exceptionnelle sur les hauts revenus (CEHR);
- Les prélèvements libératoires de l'impôt sur le revenu;
- Une majoration de 1 500 € par personne à charge et de 12 500 € pour les personnes soumises à une imposition commune.

Ainsi, si la somme des impôts listés est supérieure ou égale à 20% dudit revenu fiscal de référence « retraité », la contribution différentielle ne serait pas perçue, étant précisé que le dispositif prévoit des modalités spécifiques (et complexes) pour les revenus exceptionnels.

Sur l'**IFI**, Jean-Pierre COSSIN attire notre attention sur le fait que, à l'automne 2024, il avait été projeté de remplacer l'**IFI** (impôt sur la fortune **immobilière**) par l'**IFI** (impôt sur la fortune **improductive**) avec des règles d'assujettissement tout à fait nouvelles, entraînant, pour de nombreux contribuables, un alourdissement important de l'impôt, pouvant conduire à une révision totale des stratégies patrimoniales et fiscales.

Dans la précipitation générale, ce projet n'a finalement pas été retenu dans le texte définitif, mais il reste à craindre qu'il ressuscite à la première occasion.

Sur le chapitre des « **ratés et cafouillages** », il faut noter que les errements constatés l'année dernière à propos des loueurs de meublés de tourisme se sont poursuivis, voire amplifiés. On rappelle que les revenus issus de ces locations (à ne pas confondre avec les meublés de tourisme classés, en zone tendue ou hors zone tendue), étaient jusqu'alors imposés dans la catégorie des BIC, et que si les loyers perçus étaient d'un montant inférieur à 77.700 € par an, le contribuable pouvait bénéficier d'un régime d'imposition simplifié : le micro BIC, qui dispensait de tenir une comptabilité, puisque l'administration appliquait un abattement forfaitaire de 50 %.

Or, dans la panique du vote de la loi de finances 2024 avec recours à l'article 49.3, un amendement voté par le

Sénat a été intégré « par erreur » dans le texte présenté au vote bloqué. Cet amendement partait d'une idée de simplification, consistant à aligner ce régime sur celui du micro foncier applicable aux locations non meublées. La loi de finances a donc abaissé, pour les meublés de tourisme non classés, le seuil de recettes à 15.000 € au lieu de 77.700 € et le pourcentage de déduction à 30% au lieu de 50 %. De plus, à défaut de date d'entrée spécifique indiquée dans la loi, la mesure devait s'appliquer pour les revenus de 2023.

Les contribuables dont les recettes étaient comprises entre 15.000 € et 77.700 €, auraient dû utiliser le régime du BIC réel, et donc tenir une comptabilité complète. L'administration fiscale, consciente de la difficulté, avait décidé l'année dernière de ne pas appliquer cet aspect de la loi de finances 2024 et admis que les anciens seuils devraient encore continuer à s'appliquer. La loi de finances pour 2025, sous l'influence des lobbies du secteur hôtelier, des associations de consommateurs, et des loueurs en meublé, sans oublier les autoentrepreneurs, apporte une nouvelle couche de complications et de règles contradictoires, qu'il serait trop long de détailler.

On retiendra comme disposition principale que le régime simplifié de TVA est supprimé et que le seuil d'exonération de TVA (franchise de base) pour les petites entreprises, notamment les autoentrepreneurs, est désormais identique quelle que soit l'activité exercée : 25.000 € au titre de l'année civile précédente et 27.500 € au titre de l'année civile en cours

La loi de finances prévoit aussi, lors de la vente du bien loué en meublé, une **réintégration des amortissements déduits** pendant la période de location. Cette disposition, dont il faut reconnaître qu'elle n'est pas totalement illogique, va modifier considérablement le modèle économique des locations en meublé, et restreindre l'intérêt de ce régime fiscal.

Enfin, Jean Pierre COSSIN a aussi attiré notre attention à nouveau sur l'utilité des **examens de conformité fiscale** (ECF). L'objectif de l'ECF est d'accroître la sécurité juridique et fiscale des entreprises en s'assurant de la bonne application des règles fiscales. Le prestataire peut être un commissaire aux comptes, un expert-comptable, un avocat, une association de gestion et de comptabilité ou un organisme de gestion agréé. L'ECF, qui est encore trop peu utilisé, permet aux entreprises de bénéficier d'une prestation contractuelle renforçant leur sécurité juridique et fiscale. En effet, il ne fait guère de doute que les entreprises qui n'auront pas diligenté un ECF, seront en première ligne pour être sélectionnées par les algorithmes de l'intelligence artificielle mise en œuvre par l'administration fiscale.

En conclusion, un grand merci à Jean-Pierre COSSIN pour ses explications claires et précises.

Jean-Pierre GRAMET

LA GÉOPOLITIQUE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

VISION DE JEAN-PIERRE RAFFARIN

Jean-Paul MOINARD, Président de ECR-Poitou-Charentes-Vendée, a organisé le 25 avril 2025 une visioconférence, ouverte à tous les membres de la Fédération ECR et avec pour invité l'ancien premier ministre Jean-Pierre RAFFARIN sur le thème « **La géopolitique aujourd'hui et demain, vision d'un ancien premier ministre** ».

Jean-Paul MOINARD a eu la gentillesse de

préparer pour LE LIEN un résumé des principales réflexions de Jean-Pierre RAFFARIN, qui éclairent de son expérience l'analyse que l'on peut se faire de la situation actuelle du monde, dominée par le « chacun pour soi » avec l'avènement de plus en plus de dirigeants nationalistes dans les « petits » et les « grands » pays.

Jean-Claude SPITZ



Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le monde était régulé par le droit international qui s'était mis progressivement en place par l'intermédiaire d'organismes internationaux, dont le principal est l'ONU.

Ce temps est révolu ; le droit n'est plus la charpente des relations mondiales, il n'est plus respecté.

On est passé au rapport de force. Du multilatéralisme juridique au bilatéralisme de la loi du plus fort.

Jean-Pierre RAFFARIN a ensuite replacé l'essentiel des conflits actuels autour de la rivalité Etats-Unis-Chine. Les deux veulent la suprématie économique et sans doute militaire... Il faut donc voir les actions de TRUMP en faveur de POUTINE comme une tentative de séparer Russie et Chine pour avoir plus tard les coudées franches vis à vis de la Chine.

Il est en train d'échouer vraisemblablement, ce qui n'est guère rassurant car la Chine veut récupérer Taïwan en 2049, y compris par la force, ce que les États-Unis ne veulent pas.

Tout ça pourrait être explosif et si l'Europe ne se rassemble pas tout de suite, elle sera réduite

au rôle d'observateur, et pire d'otage impuissant, dans ce conflit. Mais il reste une lueur d'espoir, que TRUMP le "dealer" et les chinois "commerçants d'abord" trouvent un accord... Attention encore que cela ne soit pas sur le dos de l'Europe !

D'où l'insistance de l'ancien premier ministre pour que l'Europe se renforce et joue son rôle. Il faut aller vite, et le seul moyen selon lui est que le moteur soit le couple franco-allemand, sans attendre les autres et sans attendre une Europe fédérale qui nécessite du temps que nous n'avons pas.

France et Allemagne doivent assurer le leadership, c'est une Europe à 2 vitesses avec un cercle premier réduit à 2 pays et les autres n'auront d'autre choix que de suivre ; mais sur deux grands sujets au moins ils sont divisés, le Mercosur et les importations de véhicules chinois.

C'est très négatif et annihile tout espoir d'influence de l'Europe. Les deux pays doivent s'entendre et se mettre d'accord AVANT toute négociation internationale et ne jamais apparaître divisés.

Il plaide aussi pour une Europe ouverte à des partenariats stratégiques pour le développement de l'Afrique, et pour une Europe forte, stratégiquement autonome, capable de défendre ses intérêts et de jouer un rôle majeur sur la scène internationale.

Enfin, sur la démocratie américaine, Jean-Pierre RAFFARIN ne pense pas que TRUMP puisse indéfiniment "passer en force" et faire ce que bon lui semble en bafouant la Constitution, la Justice, la FED et Wall Street, la Presse, etc.

Les journalistes, les politiques, la presse, l'opinion publique qui pour l'instant se taisent, par peur ou par intérêt, vont finir par se réveiller et par agir."

Jean-Paul MOINARD



SORTIES CULTURELLES ET VOYAGES

CONFÉRENCES ET VISIO-CONFÉRENCE PEINTURE



ARTE POVERA

LE 21 JANVIER 2025
DE 18H30 À 20H

BOURSE DU COMMERCE

Visite guidée en visioconférence de l'exposition en cours à la Bourse du commerce consacrée à l'Arte Povera.



PROMENADE À TRAVERS DIFFÉRENTS COURANTS ARTISTIQUES DE 1848 À 1914

LE 12 MARS 2025
MUSÉE D'ORSAY

Visite guidée.



FERNAND LEGER TOUS LEGER

LE 29 AVRIL 2025
DE 18H30 À 20H

MUSÉE DU LUXEMBOURG

Visite guidée en visioconférence de l'exposition en cours au Musée du Luxembourg consacrée à Fernand Léger.



GABRIELE MÜNTER PEINDRE SANS DÉTOURS

LE 3 JUIN 2025
DE 18H30 À 20H

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

Visite guidée en visioconférence de l'exposition en cours au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris consacrée à Gabriele Münter.



RIBERA. TÉNÈBRES ET LUMIÈRE

LE 25 FÉVRIER 2025
DE 18H30 À 20H

MUSÉE DU PETIT PALAIS

Visite guidée en visioconférence de l'exposition en cours au Musée du Petit Palais consacrée à Jusepe de Ribera.



ELLES LES ÉLÈVES DE JEAN-JACQUES HENNER

LE 25 MARS 2025
DE 18H30 À 20H

MUSÉE JEAN-JACQUES HENNER

Visite guidée en visioconférence de l'exposition en cours au Musée Jean-Jacques Henner consacrée aux élèves de Jean-Jacques Henner.



VISIO CONFÉRENCE JEAN-PIERRE RAFFARIN

LE 29 AVRIL 2025
DE 15H À 17H

VISIOCONFÉRENCE

Comment un ancien Premier Ministre, originaire de notre région, réagit-il aux déclarations fracassantes de M.Trump et de M.Musk? Quelle analyse fait-il des évènements dramatiques qui se jouent en Ukraine, en Algérie et au Moyen Orient?



LA GALETTE DES ROIS

LE 23 JANVIER 2025 À 12H

À LA BRASSERIE MOLLARD
115 RUE ST LAZARE - 75008 PARIS
MÉTRO ST LAZARE - PARKING ST LAZARE



VOYAGE EN ANDALOUSIE

17 AU 25 MAI 2025



LE COIN BIBLIOTHÈQUE

PAR ROGER LAURENT

Pour oublier les temps guerriers, il semble que les Ukrainiennes et les Ukrainiens aient adopté un mot d'ordre : « Oublie Poutine, bouquine ! »

C'est Julie Clarini qui le révèle dans son billet du BiblioObs : 50 librairies se sont ouvertes en Ukraine depuis l'invasion de février 2022. Un éditeur spécialisé dans la publication d'œuvres interdites lors de la période soviétique estime que ses ventes ont bondi de 50 à 60 % depuis cette date. Le Parlement s'en est mêlé car il y a six mois, il a voté une loi instaurant des aides directes pour les libraires ainsi qu'un pass-livre (sur le modèle du pass Culture) en faveur des jeunes.

Ce désir de se tourner vers les livres peut paraître étonnant dans un pays où l'on imagine que la guerre doit être omniprésente. C'est oublier qu'il y a des précédents à cette situation. En 1940, par exemple, les Britanniques ont eu envie de comprendre qui était celui qui rêvait de prendre pied dans leur île et ont éprouvé le besoin de lire « Mein kampf » (« My Struggle » dans leur langue). La France a

aussi connu cet appétit de lecture sous l'Occupation pendant laquelle les chiffres de vente n'ont pas reculé et l'activité des librairies est restée dynamique.

Comment mieux s'acclimater à une situation exceptionnelle, comment s'évader et oublier un peu des situations dramatiques qu'en s'immergeant dans un livre ?

Cher(e)s ami(e)s qui aimez les livres, même si nous avons la chance de ne pas subir la guerre, nous savons qu'un bon livre, en dehors du plaisir qu'il procure peut aussi être une excellente thérapie pour affronter et pour supporter les épreuves que la vie nous réserve parfois.

Vous trouverez ci-après le compte-rendu des ouvrages que nous avons eu grand plaisir à lire.

*Mais auparavant, il faut lire, de toute urgence, l'ouvrage collectif qui vient de paraître sous la direction de Virginie Roitman, *La Passion du chiffre. Confidences d'amoureux de la comptabilité (Parmentier Imprimeurs)*.*

Virginie Roitman, on le sait est la présidente du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France depuis 2022 ; elle est aussi vice-présidente du Conseil national de l'Ordre depuis 2023.

Inutile donc d'ajouter que pour cette femme, le mot « engagement » n'est pas dénué de sens.

Ayant pris conscience que « dans l'imaginaire collectif, la comptabilité est plus souvent associée à l'idée de rigueur, de sérieux, voire d'ennui... » et que, « par extension, les "professionnels du chiffre" sont souvent surtout perçus comme méthodiques, méticuleux, pour ne pas dire austères », elle a su réunir une armada de personnalités, pour



démontrer qu'à l'inverse de cette vision de la profession, les experts-comptables sont des personnes souvent passionnées par leur métier qui savent s'adapter à l'évolution des techniques et qui ne reculent pas à s'engager dans ce qui, à leurs yeux, est « un art à part entière ».

Virginie Roitman a donc demandé à ces amoureuses/amoureux de leur métier de livrer leur définition des mots les plus courants en même temps que les plus symboliques de la comptabilité. Cette proposition littéraire originale qui pourrait s'apparenter à une sorte de dictionnaire amoureux

de la comptabilité – c'est d'ailleurs ainsi que le désignent certains contributeurs –, a pour objectif, en captant un peu de la ferveur qui anime ces professionnels, d'offrir un regard distancié sur les métiers d'expert-comptable et de commissaire aux comptes, parfois mal perçus.

Ces mots les plus courants et les plus symboliques de la comptabilité embrassent un large spectre qui va du mot « Accompagnement » au mot « Work in progress » en passant par « Bitcoin », « Double matérialité », « Entrepreneuriat », « Interprofessionnalité », « Pacioli (Luca) », « Robot comptable », etc.

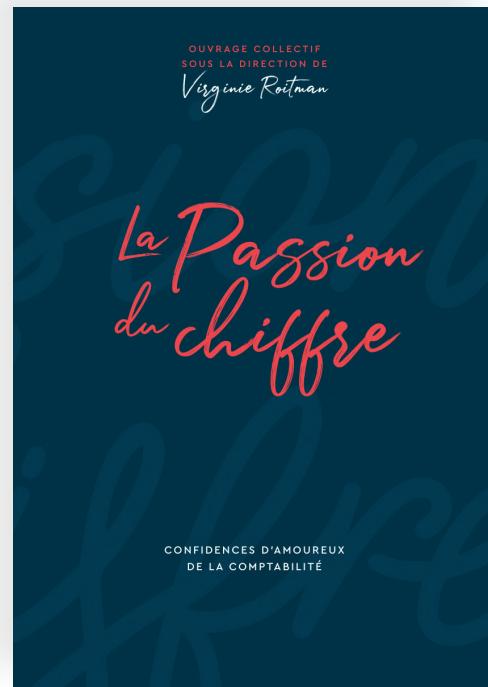
Nombreux sont les contributrices/contributeurs qui ont répondu à la sollicitation de Virginie Roitman et elles/ils ne sont pas toutes/tous experts-comptables, certains sont avocats, notaires ou partenaires de la profession comme ce président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France ou ce commandant de police honoraire, ancien chargé de la lutte contre l'exercice illégal et les fraudes auprès du Conseil régional ou bien encore un Conseiller maître honoraire à la Cour des comptes.

Outre le fait que l'objectif poursuivi par Virginie Roitman de présenter le vrai visage de notre profession a largement été atteint, cet ouvrage collectif révèle que les experts-comptables ne sont pas seulement à l'aise pour rédiger un article technique ou pour dresser un tableau Excel mais qu'ils savent manifester la maîtrise d'une plume alerte et érudite et à l'occasion, faire preuve d'humour, voire même, de filer de brillantes métaphores.

L'expert-comptable doit certes être un amoureux des chiffres mais il faut quand même élargir la focale car, dans la réalité de son activité, il se doit, dans le même temps, d'être aussi un juriste en droit social, en droit fiscal, en droit commercial, en droit des sociétés, avoir de solides connaissances en droit pénal des affaires, en statistiques, en mathématiques financières et surtout, surtout, il lui faut maîtriser non seulement la microéconomie mais aussi la macroéconomie, celle qui, dit-on, gouverne le monde, et dont une bonne connaissance permet de mieux répondre aux besoins de leurs clients. Certains des contributeurs l'ont souligné. Ajoutons qu'il lui faut également posséder les qualités requises pour diriger une entreprise. La leur.

Si l'on veut bien me permettre un ajout personnel à cette dimension, je dirais qu'à mon sens il existe des points communs, sinon quelques similitudes entre la profession d'expert-comptable et la pratique de l'alpinisme. Il semble d'ailleurs que l'illustratrice que Virginie Roitman a eu la bonne idée de convier pour agrémenter ce dictionnaire amoureux partage cette impression. Laura Giraud a le coup de crayon vif et léger et dès l'ouverture du livre, quel est le premier dessin qu'elle propose? Un mur d'escalade!

Certes, on peut aussi comprendre ce choix quand on apprend, à la fin de l'ouvrage que « Laura a grandi au sommet des montagnes, la tête dans les nuages et le nez dans la neige »



On comprendra aussi que cette première illustration ne pouvait pas manquer d'ouvrir quelques cases de ma mémoire et de mes souvenirs d'alpiniste amateur. Permettez-moi de les évoquer brièvement pour étayer cette idée qui pourrait vous paraître saugrenue voire incongrue.

Il se trouve en effet, que j'ai eu l'outrecuidance de cultiver dans le même laps de temps deux passions : l'expertise comptable et l'alpinisme. Je ne suis d'ailleurs pas le premier ni le seul. Un peu avant moi, un grand de la profession qui a été aussi un grand de l'alpinisme, Robert Mazars, a eu l'opportunité et la chance de pratiquer l'escalade en montagne avec de prestigieux grimpeurs comme Devouassoux, Rebiffat et d'autres. Il y a même dans le Massif du Mont-Blanc des voies d'escalade qui portent son nom. Robert Mazars a été un brillant professionnel et un talentueux grimpeur et je continue à nourrir pour mon aîné – pour l'expert-comptable comme pour l'alpiniste – la respectueuse admiration qu'a l'élève pour son maître. J'ai eu le privilège de le rencontrer quelques fois dans des manifestations professionnelles lorsque j'étais président de l'ANECS et lui vice-président du Conseil supérieur. En montagne, je ne l'ai croisé qu'une seule fois : c'était dans l'ascension de la mythique « Bacquet-Rebuffat », une belle voie de 200 mètres dans le granit chamoniarde de la face sud de l'Aiguille du Midi.

Oui je crois qu'expertise-comptable et alpinisme ont quelques points communs. D'abord le côté passion. Comment expliquer le désir de l'alpiniste amateur de quitter un monde confortable, sécurisé pour se colleter avec un environnement hostile, affronter le froid, l'inconfort voire le danger. L'expert-comptable ne doit-il pas, lui aussi, affronter parfois des situations délicates, ne pas lésiner sur ses efforts. Tous les deux n'y parviennent que parce qu'ils sont passionnés. D'ailleurs, toutes les contributrices, tous les contributeurs ne manquent pas, dans leur ouvrage commun de le souligner.

Les pratiquants de l'alpinisme ont coutume de dire que l'escalade est «l'heure de vérité». C'est l'heure de vérité pour l'alpiniste devant un passage difficile ou exposé, c'est l'heure de vérité pour l'expert-comptable devant un dossier complexe, un client exigeant, une solution délicate à trouver... Tous les deux s'épuisent, oublient la fatigue, doutent... L'expert-comptable devant son dossier, l'alpiniste devant le passage difficile n'ont qu'une solution : puiser en eux-mêmes et y trouver les ressources pour réussir.

J'évoquerai ensuite ce qu'écrit Virginie Roitman à propos de la «beauté qui se cache derrière les chiffres». Les alpinistes vantent souvent la beauté de leur terrain de jeu. Personne ne le nie, la haute montagne est belle. Elle sait offrir aux regards une combinaison infinie de lignes, de couleurs, d'horizons qui suscitent l'admiration. Pourtant, ce qui habite l'alpiniste, ce n'est pas le sentiment du beau, mais celui du sublime, ce mélange d'exaltation et d'an-goisse, d'attrance et d'appréhension. N'en est-il pas de même de cette beauté «qui se cache derrière les chiffres»?

Autre point commun à mes yeux : en expertise comptable comme en alpinisme, la triche et le faire semblant ne sont pas de mise. Dans le monde des «hautes solitudes», chères à l'écrivain américain – et alpiniste – James Salter, il se produit comme un rétrécissement des buts, une concentration des objectifs. Comme le dit joliment Anne-Laure Boch (*L'Euphorie des cimes*), la montagne épure tout ce qui n'a pas trait à sa conquête. Il en résulte un monde à la fois plus simple et plus fort. N'est-ce pas ce que vit l'expert-comptable lorsqu'il se trouve face à un problème complexe qu'il a la charge de résoudre?

Voulez-vous un dernier exemple de la proximité entre les deux disciplines ? Dans son beau livre *Ouvrir une voie*, publié en 2022 aux Éditions Guérin/Paulsen, Emmanuel Faber, l'ancien PDG de Danone, raconte que lorsqu'il s'est

trouvé en difficulté face aux attaques des fonds de pension dit «actifs», il utilisait un moyen pour évacuer la pression, un moyen qu'il tirait de sa passion... l'escalade : «*Je ferme les yeux pendant de longues secondes en respirant profondément et je retrouve les sensations d'un moment de grimpe que j'aime. Relâchement, concentration, sérénité, conscience du corps... Je vois, je sens les mouvements fluides, les gestes qui doivent être précis et efficaces, posés, sereins. La grimpe, l'escalade, c'est mon oxygène, mon caisson hyperbare*»

Emmanuel Faber n'est pas expert-comptable mais quand on est passé par la case HEC et qu'on dirige une entreprise comme Danone, comment éviter que le chiffre ne soit sa nourriture quotidienne.

Si j'avais un conseil à donner à mes jeunes – et même moins jeunes – consœurs et confrères, femmes et hommes de passion, je n'ai pas besoin de vous dire quel serait ce conseil... Vivez pleinement votre passion – vos passions –, donnez-lui libre cours, laissez-là vous ravir, vous sublimer, vous transcender ! Mettez de la vie dans votre art et de l'art dans votre vie, comme disait Louis Jouvet. Mais n'oubliez pas de garder en vous, en toutes circonstances, une certaine dose d'humilité. Et à propos d'humilité, J'ai encore en mémoire la phrase du directeur d'une ONG humanitaire qui me paraît s'appliquer assez bien à notre profession, comme à l'alpinisme : «*Avoir l'humilité de reconnaître les limites de son action n'empêche pas de garder foi en son efficacité humaine*».

Mais avant tout, il faut remercier Madame Roitman d'avoir eu la somptueuse idée de cet ouvrage et d'en avoir fait ce qu'il est, un livre dense et riche qui ne peut que rehausser l'image de cette belle profession qu'est l'expertise comptable. Assurément la plus belle du monde !

Roger LAURENT

MADELAINE AVANT L'AUBE.

SANDRINE COLLETTE
JC LATTÈS

C'est une histoire étrange, un conte noir hors du temps et de l'espace. Même la manière est peu commune : le narrateur du début s'évapore en cours de route, avant qu'on ait le temps de le connaître.

Nous sommes dans une contrée improbable et à une époque indéfinie où les forces telluriques d'une nature impitoyable commandent aux destinées des paysans qui

habitent le hameau des Montées, un endroit coupé du monde par le fleuve Basilic. La vie de ces «gueux» est rude. Travaillant de leurs seuls bras des terres qui appartiennent au «Maître», ils luttent constamment contre les intempéries, notamment contre le froid car les hivers sont sévères dans la région, mais surtout contre la famine lorsque les récoltes ont été mauvaises. Sans compter qu'ils doivent la moitié de ces récoltes à la famille des Ambroisies selon une coutume qui rappelle le métayage des époques plus récentes. Et ces récoltes sont parfois massacrées par les parties de chasse des Ambroisies, car les Maîtres ont tous les droits, même ceux de vie et de mort sur leurs «gueux».

Eugène qui occupe une des deux fermes des Montées avec sa femme Aelis et ses trois enfants a réussi à s'extraire de l'emprise des Maîtres car il possède, lui, un «grand cheval» avec lequel, pour assurer un revenu, il débarde du bois dans la forêt. Dans la ferme voisine vivent Léon et sa

femme Ambre, la jumelle d'Aelis. Léon est censé fabriqué des sabots, mais il n'a pas la stature morale d'Eugène et il s'abandonne volontiers à la boisson. Oui, la vie est rude pour ces familles : tout le monde travaille durement, même les enfants dès leur plus jeune âge, car chaque bouche à nourrir compte.

Il y a aussi, dans la troisième maison du hameau, Rose, une femme déjà âgée qui est un peu rebouteuse et qui, avec les plantes qu'elle cueille, fabrique des onguents. Elle aussi vit chicement avec son poulailler et son potager.

Dès les premiers mots, Sandrine Collette donne le ton : «*La terre frémît sous leur pas lourd. Ils se hâtent de cette lenteur presque hypnotique des grands corps épuisés après une journée de labeur*».

Un jour, soudainement, comme un petit animal sauvage, une fillette affamée surgit de la forêt. C'est un petit animal farouche qui porte dans son regard une lumière incandescente. Elle est recueillie par Rose qui veut bien prendre en charge cette bouche supplémentaire. La petite saugeonne va progressivement s'intégrer dans cette petite communauté, elle va même, après la mort de Rose, être «adoptée» par Ambre qui se désespérait de n'avoir pas d'enfant et qui la prénomme Madelaine.

Et cette petite Madelaine va grandir sans oublier les réflexes de défense et de résistance qu'elle avait dû déployer lorsqu'elle vivait dans la forêt. Et elle va bouleverser la vie des habitants de ce hameau car elle, taillée pour la survie dans un monde habité par la violence des hommes, sait se défendre. Et n'hésite pas à le faire.

SANDRINE COLLETTE
Madelaine avant l'aube

roman

PRIX GONCOURT
DES LYCÉENS
2024

JCLattès

Sandrine Collette qui vit dans un village du Morvan, entourée de chevaux et dont le précédent livre («On était des loups») devrait être adapté au cinéma par François Busnel, montre un talent de plus en plus reconnu à dépeindre un contexte, un environnement, des personnages et à développer dans une prose sans fioritures, une intrigue qui emporte le lecteur là où elle veut l'emmener. Et qui ne le laisse pas indemne au sortir de cette noirceur.

Pour *Madelaine avant l'aube*, Sandrine Collette a obtenu le Goncourt des lycéens 2024.

Roger LAURENT

L'AVION, POUTINE, L'AMÉRIQUE... ET MOI.

MARC DUGAIN
ALBIN MICHEL

Même son ami Jérôme Garcin, qui fut de longues années le patron des pages «culture» du Nouvel Obs, avec qui il chevauchait volontiers botte à botte, au petit trot en forêt pensait le connaître. La lecture de son dernier livre lui révèle qu'il n'en était rien et qu'il était même loin du compte.

Car dans cette dernière production, Dugain rompt avec ses habitudes littéraires en publiant cette fois un roman largement autobiographique, un roman d'un nouveau genre littéraire, une sorte de «thriller intime».

On découvre y en effet, que l'auteur de «La Chambre

des officiers» – un récit inspiré par son grand-père – n'est véritablement entré en littérature qu'au tournant de la quarantaine. Et que ce petit-fils d'une «gueule cassée», pactisant avec le capitalisme flambant des années 1980, avait vécu aux États-Unis une vie de trader dans le département «Barter» (comprenez troc) d'une banque d'affaires dont il était l'un des meilleurs «dealmaker». Son objectif n'était pas de faire carrière dans ce milieu dont il n'appréciait ni la mentalité des protagonistes ni la valeur morale des opérations. Il voulait simplement amasser suffisamment d'argent pour acquérir la liberté de s'offrir une seconde vie.

«*Il y a quelque chose à la fois de mathématique et d'irrationnel dans un dilemme qui mobilise une grande partie non seulement de votre énergie mais de vous-même. La question de l'âme m'a toujours fasciné par son caractère difficilement définissable. Les vrais dilemmes se trament entre l'âme plutôt insaisissable, et une réalité qui n'est a priori pas de son univers.*

«*Pour dire les choses plus simplement, je me sentais aspiré contre mon gré par un monde qui n'était pas le mien et qui, au nom d'intérêts supérieurs, pouvait rapidement me réduire en cendres. Vendre mon âme à la banque et à la CIA, voilà ce qu'on me demandait ouvertement.*»



Revenu en Europe après un drame familial – le suicide de son épouse – il s’installe à Genève avec ses deux enfants afin de poursuivre pour la banque de New York, ses opérations de troc avec la Russie. Nous étions au début des années 1990, l’Union soviétique s’écroulait et les oligarques s’employaient allégrement à s’en partager les décombres.

C'est sans doute à cette période, sollicité d'un côté par le FSB russe et de l'autre par la CIA, écœuré par tous les grenouillages qu'il était à même de constater, totalement allergique à ce qu'il nomme «les mensonges d'État», qu'il prit goût à l'écriture en devenant, au fil de ses livres, une sorte «d'écrivain d'investigation».

C'est ainsi que sont nés les romans sur Edgar Hoover, le patron du FBI, sur les assassinats des frères Kennedy. Il a même enquêté, dans la Russie de Poutine, à ses risques et périls, sur la tragédie du sous-marin nucléaire Koursk ainsi que sur une autre tragédie, celle du Boeing de Malaysia Airlines en 2014. Et pour avoir écrit un article sur cette tragédie dans laquelle il émettait l'hypothèse que les Américains auraient pu abattre l'avion, croyant prévenir une attaque terroriste, il s'est vu menacé de mort par les services anglais agissant pour le compte de la CIA, laquelle avait pourtant quelques années avant, tenté de le recruter.

Mais la nouveauté de ce roman tient aussi à sa dimension intime. C'est la première fois que Marc Dugain évoque la tragédie familiale qu'il a vécue ainsi que ses deux enfants avec la disparition de sa première épouse. Pour protéger sa famille, il avoue ne pas avoir tout dit sur le traumatisme qu'il s'est longuement efforcé de comprendre. Mais ce protestant pudique en dévoile suffisamment pour que l'on perçoive la culpabilité et l'angoisse qui l'ont tourmenté, même après la révélation d'une possible origine au geste désespéré de la mère de ses enfants.

Selon les échotiers, entre deux sauts à Paris pour répondre aux obligations d'un auteur à succès, Marc Dugain est à sa table de travail à noircir des pages dans son repaire des Côtes-d'Armor. Il aurait en effet à son agenda, de nouvelles parutions. Les amateurs de bonne littérature ne peuvent que s'en réjouir.

Roger LAURENT

LA PORTE DU VENT.

JEAN-MARC SOUVIRA
POCKET

C'est un thriller qui nous embarque de France en Chine sur la trace de communautés juives et Chinoises tour à tour alliées et ennemis.

C'est aussi une description, quasi anthropologique, des communautés chinoises et juives. Les rituels de deuil (ici bien présent), le rapport à l'autorité, le respect de la famille ou le culte de l'ancêtre sont des exemples. Et, ce polar a aussi des vertus historiques.

L'Auteur nous rappelle que la première installation de la communauté chinoise en France (140.000 personnes environ) a eu lieu à la fin de la première guerre mondiale. Avec, parmi eux, des Juifs Chinois.

On découvre que ce conflit a été l'occasion, malgré l'horreur, de rencontres improbables entre soldats sur fond de racisme ordinaire. La haine de l'autre est vivace.



Malgré une réalité sombre, *La porte du vent* reste un roman d'espoir. Car, dans un monde où l'argent facile pervertit les consciences, il existe encore des hommes de parole.

Je vous laisse également découvrir l'origine du titre, lié à l'acupuncture Chinoise.

Brice BENMOUSSA



LES SUGGESTIONS **GORUMANDES**

de France Rapetti



RESTAURANT LE REMINET

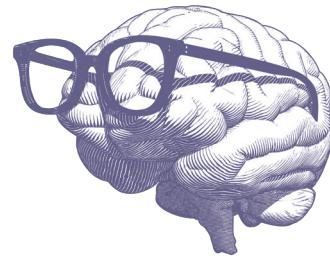
3, RUE DES GRANDS DEGRÉS - 75005 PARIS
01 44 07 04 24

LE GOÛT DE L'EXCELLENCE
ET LE CHARMÉ A LA FRANÇAISE

Niché au cœur du Quartier latin, le REMINET est une institution chic du Vème arrondissement depuis près de 30 ans. Ce restaurant conjugue l'équilibre d'une cuisine française recherchée avec le charme d'un décor ancien, à l'abri d'un immeuble classé et avec vue sur Notre-Dame et l'Île Saint Louis – 45 couverts et le soir dîner aux chandelles dans la cave voutée qui peut aussi accueillir séminaires ou célébrations.



POUR SOURIRE OU... RÉFLÉCHIR



Connaissez-vous l'origine et le sens de ces expressions?

1. La langue de bois

Elle fait référence au jargon employé par certaines catégories de personnes, en particulier les hommes politiques. Il s'agit d'une expression péjorative, car elle fait référence aux mensonges, manipulations et fausses promesses.

C'est une expression venue de Russie, où il est plus précisément question de "langue de chêne" pour désigner ce jargon administratif et politique particulièrement rigide à l'époque tsarine. C'est un concept qu'on retrouve dans de nombreux autres pays quoiqu'avec des matériaux différents. On parle ainsi de "langue de plomb" en Chine, "langue de béton en Allemagne"... L'expression serait apparue en France au milieu du XX^e siècle, et le chêne se serait transformé en bois par rapprochement avec la "jambe de bois", elle aussi totalement rigide par rapport à la "jambe de chair".

2. La gueule de bois

Viendrait du fait d'avoir la bouche sèche comme du bois après avoir bu trop d'alcool (déshydratation), puis aurait évolué pour désigner les symptômes dus à l'alcool au réveil.

3. Pisser dans un violon

En effet, l'acte de souffler dans un instrument à cordes, dans l'espoir de provoquer le même son qu'un instrument à vent, ne sert strictement à rien. Le langage courant aurait transformé souffler en « pisser », dans une déformation comique et vulgaire.

Aujourd'hui cette expression indique l'inutilité totale de l'action.

4. Pédaler dans la semoule

Pédaler dans la semoule provient probablement d'une expression plus ancienne Pédaler dans la choucroute. En effet, dans la tradition, on fait de la choucroute maison en marchant dedans pour la tasser.

Aujourd'hui signifie patauger, perdre ses moyens, le fil de ses pensées, faire des efforts désordonnés et vains

5. Se tenir à carreau

Une expression du Moyen Âge qui signifiait se mettre à l'abri dans une bataille pour ne pas être à la portée d'un carreau d'arbalète (flèche).

Aujourd'hui cette expression veut dire se tenir prêt ou être sage.

6. Sauter du coq à l'âne

À la fin du moyen-âge, "saillir du coq à l'âne" signifiait changer de sujet inopinément, passer d'une conversation à une autre sans que celle-ci n'ait un lien direct avec la première, s'inspirant de la méprise du coq qui se trompait de partenaire. L'incohérence était alors associée au genre humain pour désigner celui qui parlait sans avoir de suite dans les idées.

7. Donner sa langue au chat

C'est en somme faire comme si sa langue, l'organe avec lequel on parle, n'avait plus beaucoup de valeur, puisqu'elle n'arrive pas à trouver la réponse à la question posée, on peut donc la jeter, la donner au chat, un chat qui lui justement a la réputation de savoir beaucoup de choses.

8. Mettre les pieds dans le plat

À cette époque, le « plat » désignait une « étendue d'eaux basses ». Y tremper ses orteils, c'était alors rendre l'eau trouble. En d'autres termes, la vase remonte à la surface lorsque vous commencez à la piétiner. Ainsi, « mettre les pieds dans le plat » signifiait plutôt, de manière imagée, patauger dans la gadoue.

Parler sans ménagement, dire une chose brutalement, soit par mégarde et manque de tact, soit parfois avec intention.

9. Aller faire téter les puces

À une époque où l'hygiène laissait à désirer, la présence de puces dans les lits était courante. Dire que l'on allait « faire téter les puces » signifiait tout simplement aller se coucher, quitte à partager son sommeil avec ces petites intrus indésirables.

10. Menu fretin

Du temps de Voltaire, le fretin s'appliquait à toute chose négligeable, mais c'est dans le monde de la pêche que le terme « menu fretin » s'est répandu. Il s'agit des minuscules poissons qui se retrouvent par accident dans les filets ou qui, de temps à autre, mordent à l'hameçon.

Par extension, une manière peu flatteuse de parler de quelqu'un et l'expression a d'ailleurs été popularisée par les polars : les détectives s'en servent souvent pour désigner les petits criminels, par opposition aux caïds qui les dirigent.

Brice BENMOUSSA

Les interviews imaginaires de Brice Benmoussa

Nous vous proposons une série d'interviews avec les grandes personnalités de l'histoire, de la littérature et de la philosophie avec des brins d'humour, de sensibilité et de dérision.



CINQUIÈME INTERVIEW

Louise MICHEL (1830-1905)

Née, le 29 mai 1830 à Vroncourt-la-Côte et élevée dans un château en Haute-Marne d'une mère domestique et d'un père inconnu – sûrement le fils du châtelain –,

Louise Michel gardera toute sa vie la rancœur d'avoir été une enfant illégitime.

Profondément parisienne, mais aussi féministe accomplie et révolutionnaire acharnée, la Vierge rouge, comme

elle a été surnommée, est connue pour son caractère bien trempé et son volontarisme politique. Figure de la Commune de Paris et de la lutte contre l'Empire, puis contre la République, elle n'a cessé de défendre les idées auxquelles elle croyait tout au long de sa vie, qui l'ont menée au combat, à la déportation et enfin à donner des conférences à travers le monde.

Ma bonne Louise, ma chère Louise, vous savez il faut expliquer aux Parisiens qui vous étiez, car eux ne raisonnent bien souvent qu'en stations de métro et vous, vous êtes un arrêt sur la ligne 3. Décrivez-nous votre parcours en quelques mots.

Je suis Louise Michel, institutrice de métier, révolutionnaire de passion, anarchiste de raison. J'ai milité auprès des plus grands : Auguste Blanqui, Jules Guesde, entre autres. J'ai bien connu aussi Georges Clemenceau au commencement du socialisme. Je suis la seule femme à avoir une station de métro entièrement à mon nom, à Levallois-Perret, où je suis enterrée. Il y a bien Pierre-et-Marie-Curie ou Barès-Rochechouart, mais c'est du concubinage...

En même temps, avec qui l'auriez-vous partagé ? Vous n'avez jamais été mariée. Vous étiez même surnommée la Vierge rouge. Rouge, d'accord, pour le côté révolutionnaire, mais vierge ? Il y a bien eu des rumeurs d'amour platonique avec Victor Hugo ou de relation lesbienne avec Charlotte Vauvèle, que vous avez qualifiée de « compagne », ou encore ce Théophile Ferré, de quinze ans votre cadet et dont vous vous êtes dite amoureuse...

Mais il a été tué par ces lâches au sortir de la Commune. Beaucoup de choses ont été dites ou inventées par les bourgeois pour discréder mes actions. On a raconté que j'étais vierge parce que j'ai refusé à deux reprises de me marier, mais j'avais seulement douze ou treize ans ! Avec Hugo, c'était épistolaire... Quant à Charlotte, je l'ai aidée comme



j'ai aidé tous les pauvres que j'ai croisés sur mon passage. Ma vie amoureuse était loin d'être ma priorité, je plaide pour l'amour entre les peuples, c'est tout. Et puis de toute façon, ça ne vous regarde pas, ce ne sont pas des choses dont on parle en public, vous cherchez juste à me faire rentrer dans une case.

Paris est donc votre seul amour ?

La défense de mes idées est mon seul amour, mon unique but. Paris était un moyen d'y arriver, parce que c'est une grande ville, il y a du monde, de quoi décider, de quoi se révolter. Je n'étais, à l'origine, qu'une petite provinciale de Haute-Marne, inutile de dire aux Parisiens d'où je viens, pour eux, c'était le bout du monde ! Quand je suis arrivée dans la capitale, j'avais à peine vingt-cinq ans. J'ai immédiatement aimé cet endroit. Surtout pour les rencontres : j'ai trouvé beaucoup d'amis qui avaient des idées similaires aux miennes, spécialement dans le Nord parisien. Je m'y suis vraiment sentie libre.

J'ai toujours trouvé les Parisiens remarquables et je peux le dire car j'ai vécu sûrement quelques-unes des plus dures années de son histoire, tant nous avons connu de massacres à la fin du XIX^e siècle.

Évidemment, on parle de 1870 et de l'épisode de la Commune de Paris...

C'est ça. Le général Bismarck, chef des Prussiens, voulait conquérir la France et Paris, à tout prix. Il a réussi à faire tomber Napoléon III à Sedan, ce qui n'était pas une mauvaise chose ! Mais Bismarck s'acharnait. Fin 1870, nous étions donc encerclés par les Prussiens, nous avons connu le rationnement, nous avons même été obligés de manger les animaux de nos zoos ! Éléphants, chameaux y sont passés ; quand ce n'était pas des rats... Adolphe Thiers, chef du gouvernement français, proclamé républicain, était pour moi l'ennemi à abattre. C'était un mauvais chef de guerre, un mauvais stratège et surtout un mauvais négociateur. Nous les Parisiens, lui faisions peur. On reprochait au gouvernement républicain de sciemment vouloir obtenir la défaite française dans la guerre contre la Prusse de 1870, de céder facilement l'Alsace et la Lorraine pour mieux refréner les tentations des socialistes parisiens.

Deux mois après le siège de Paris par les troupes de Bismarck et la déclaration de défaite de la France, Thiers a commandé l'armée républicaine contre les Parisiens pour récupérer des canons, entreposés sur la butte de Montmartre. Mais les soldats avaient alors refusé d'obéir à leur général et avaient fraternisé avec les habitants. C'était le 18 mars 1871. J'ai été particulièrement fière de ce jour-là, car l'amour avait vaincu la guerre, nous étions tous des frères et étions restés pacifiques. Malheureusement, pas pour longtemps... Le gouvernement d'Adolphe Thiers, Jules Favre et consorts s'est retiré le jour même à Versailles. Beau symbole d'une République qui se voulait en fait royaliste depuis le début. Nous, nous avons déclaré la ville de Paris indépendante et c'est comme ça qu'a démarré la Commune de Paris, pendant deux mois, jusqu'à mai 1871. Épisode parisien triste mais porteur d'espoir.

Alors, la Commune, racontez-nous ce qu'elle symbolisait pour vous et comment vous l'avez vécue.

Nous avions placé notre espoir dans l'idée de gérer Paris selon nos idées. Pour ça, la Commune porte bien son nom, car c'était réellement le produit d'un peuple. Ce qui avait été instauré était dans la veine du communisme : coopérative de travailleurs, centrale de production et distribution alimentaire, réquisition de logements, annulation d'arriérés de loyers... mais aussi séparation de l'Église et de l'État, égalité de salaires entre hommes et femmes et union libre. Nous étions progressistes, vous voyez. Ce sont les idées de Théophile Ferré, de Jules Vallès et de quelques autres communards. Même si nous, les « internationalistes », du nom de l'Internationale communiste qui naissait à cette époque un peu partout, étions minoritaires, nous avons réussi à imposer nos réformes. Je voyais cela comme une réussite, en dépit du fait que ça n'était cantonné qu'au territoire parisien et que nous demeurions assiégés, coupés du monde. Nous avons essayé de changer le monde, on a fait la Révolution en faveur du peuple... Mais qui change le monde en dix semaines ? Ce

qui s'est passé après fut un véritable massacre. Nous étions mal équipés. Quand les troupes républicaines, en renfort de jeunes Versaillais complètement embrigadés, arrivèrent, nous nous fimes surprendre. L'Ouest et le Sud parisiens résistèrent peu, les insurgés étaient exécutés sur-le-champ, les assaillants avaient une vraie rage de tuer, de faire un massacre. 30 000 Parisiens, dont beaucoup de Parisiennes d'ailleurs, tombèrent sous le feu de troupes françaises. Une vraie guerre civile ! En revanche, à Montmartre, à Belleville ou à La Villette, ils trouvèrent un peu de répondant.

On raconte que vous vous êtes réfugiée dans une église, pour faire résonner l'orgue plus fort que les bombardements. Mais vous avez été arrêtée, jugée, emprisonnée puis déportée...

Attendez, je n'ai pas fait que jouer de la musique ! J'ai d'abord été ambulancière, puis j'ai

combattu pendant la Commune, au rang de soldat. Mais quand ils ont arrêté ma mère, je me suis rendue. Pendant le procès, j'ai supplié les juges de me tuer, ça aurait peut-être été plus simple pour eux. Mais finalement, j'ai eu le droit à la déportation, en Nouvelle-Calédonie. Un monde à part, où nous vivions un peu comme des Robinson.

Ce n'était pas le bagne, vous étiez avec votre bande de Communards, et vous aviez la possibilité de vous tenir informés et d'envoyer des colis vers la métropole. C'était un camp de vacances un peu, non ?

Vous exagérez un peu. Je vous y verrais bien, moi ! Être surveillée par des militaires quand on est anarchiste, ce n'est pas tous les jours facile ! Mais j'ai pu prendre quelques libertés et sympathiser avec la population canaque, que j'ai étudiée à des fins anthropologiques. Eux étaient sous le joug des Blancs, alors je leur ai conseillé de se révolter. J'y ai retrouvé aussi mon premier amour : l'école. J'ai enseigné aux enfants au bout de quelques années.

En 1880, les Communards sont graciés. Retour en métropole. Vous êtes accueillie en héroïne, vous avez affiné vos idées, vous les diffusez une fois encore. On a tout de même du mal à concevoir votre réelle vision de la gestion d'un État. Tantôt, sous l'Empire, vous battez pour la République, tantôt vous vous déclarez anarchiste... Vous vous revendiquez de quel courant au final ?

Je suis clairement devenue anarchiste après la Commune. Avant ça, oui, j'ai cru au régime républicain, mais si vous vous rappelez bien, nous avions un très mauvais souvenir de la II^e République, qui avait vu Louis Napoléon être élu par les urnes, puis s'emparer des pleins pouvoirs pour proclamer l'Empire, l'ennemi juré. Pendant la III^e République, les républicains passaient trop de temps à négocier entre eux. Il y avait une grande instabilité parlementaire. Thiers, Gambetta, n'étaient que de nouveaux oligarques. Ils ne croyaient pas en mes idéaux d'égalitarisme et de paix internationale. J'ai commencé à penser que l'État n'était pas une solution et qu'il fallait penser sans frontière. Moi, je propose à ce moment-là que le noir soit le symbole du mouvement anarchiste. Nous voulions porter le deuil d'un pouvoir que nous pensions incapable de nous rendre libres et heureux. Socialisme ou communisme libertaire, anarchisme...

Peu importe la dénomination. Derrière se trouvent les mêmes réalités : la promotion d'un système d'autogestion, parfaitement égalitaire, où chaque individu possède le pouvoir. On a popularisé la journée du 1^{er} mai aussi journée de révolte ouvrière et de grève historique. Lors de ces journées de 1890 et 1891, comme aux États-Unis en 1884, certains ouvriers ont perdu la vie, ne l'oubliions pas.

Toutes ces actions vous ont menée encore de nombreuses fois en prison...

Je ne m'en plains pas, ça n'a jamais été sur des périodes trop longues. Et puis, au moins j'y étais tranquille pour réfléchir et surtout écrire...

Votre premier métier, institutrice, vous l'aviez choisi par passion de transmettre, mais aussi dans le but d'éveiller les esprits. Bien sûr, à l'époque, les classes étaient séparées et vous enseigniez uniquement aux filles. Mais j'imagine que vous rêviez de leur inculquer qu'elles étaient les égales des hommes ?

Les classes étaient non mixtes et en effet, l'éducation délivrée était bien différente selon que vous soyez une fille ou un garçon. Moi, j'avais eu accès par mes grands-parents à une immense bibliothèque, allant de Rousseau à Voltaire. Dès dix ans, j'avais déjà plein d'idéaux d'égalité et de révolution. La tâche des instituteurs, ces obscurs soldats de la civilisation, est de donner au peuple les moyens intellectuels de se révolter. J'ai promu les méthodes actives, adaptées à des enfants ou à des personnes qui n'avaient pas un accès facile à l'instruction. Beaucoup d'analphabètes venaient me voir. Donc qu'importe si les hommes n'étaient pas capables de faire la Révolution pour faire triompher leurs idées, les femmes la feraient.

L'école d'aujourd'hui est-elle à la hauteur des enjeux sociétaux que nous connaissons ? L'arrivée des nouvelles technologies, vous savez, toutes ces merveilles numériques qui nous facilitent la vie, ça vous effraie, non ?

Qui vous gouverne, vous voulez dire ! Vous, vous avez fait la révolution technologique, pourquoi pas ? Cela a au moins l'avantage de rapprocher les gens ; vous faites sauter les frontières et vous êtes bien plus ouverts qu'à mon époque aux ressortissants d'autres pays. Imaginez les dégâts qu'auraient pu faire toutes vos applications, de messagerie, de géolocalisation, en temps de rébellion ou de guerre. N'allez pas me qualifier d'archaïque, je ne me suis jamais opposée à la modernité. Regardez, dans mes écoles de la rue Becquerel, puis de la rue Oudot à Montmartre, je voulais aussi éduquer l'esprit des plus jeunes en invitant le monde réel dans ma classe. Nous avions un jardin, une ménagerie, une volière... C'était ce monde qui les attendait et il fallait les y préparer. Aujourd'hui, j'aurais mis des écrans sur les pupitres, et au tableau. Même si je regrette que, parfois, dans vos interactions, il y ait plus de place pour vos machines que pour l'humain.

Certains disent que vous étiez la Marianne de l'époque ou que vous avez votre place au Panthéon. Avez-vous le sentiment que les Français vous connaissent assez ? Qu'auriez-vous aimé faire pour l'avancée de la société de plus qui n'était pas possible à votre époque ?

Marianne, c'était le nom de ma mère. Moi, je n'ai jamais fait cela pour la reconnaissance personnelle. J'aurais tant aimé faire plus pour les femmes. Depuis, beaucoup de droits ont été gagnés, le droit de vote en 1944, le droit à l'avortement grâce à cette magnifique femme, Simone Veil. Elle nous a rejoints récemment là-haut et elle a été remarquablement

accueillie. Mais un des idéaux de la Commune, un des fondamentaux, si vous regardez bien, n'est toujours pas respecté : une femme gagne toujours moins qu'un homme. Et pas qu'un peu ! Continuez de vous battre, Mesdames, de faire valoir votre statut de femmes ! Mettez-vous en grève, les choses tourneront tellement moins bien.

Vous aviez cette haine du riche : les propriétaires fonciers étaient appelés des vautours, tous avaient fui Paris pendant la Commune. Ne pensez-vous pas qu'une société juste est une société où tout le monde vit en harmonie, et que les riches peuvent contribuer à une redistribution des richesses ?

Moi, j'aime tout le monde. Pour preuve, ce pauvre jeune homme qui a essayé de me tuer, je suis allée assister à son procès dans le but qu'il ne se fasse pas condamner.

Je suis persuadée qu'à un moment ou un autre de l'Histoire, les hommes réussiront à vivre tous ensemble de manière pacifique et heureuse. L'argent n'a aucune importance là-dedans.

Vous êtes morte en 1905, d'une maladie respiratoire. Finalement, vous n'avez pas eu la mort dont vous rêviez, celle de finir en martyr...

Je suis contente d'avoir vécu jusque-là pour avoir pu témoigner de mes idées à travers l'Europe. J'étais devenue une très bonne conférencière.

Votre enterrement, en 1905, vous avez réuni un cortège de 100 000 Parisiens, rarement égalé depuis. Vous avez réuni les marxistes, les réformistes et les anarchistes, soit de l'extrême gauche à la gauche libérale aujourd'hui. Vous ne voudriez pas revenir sur le devant de la scène politique française, vous sauveriez peut-être un parti ?

J'ai mieux à faire, disons. Je vais retourner me balader dans mon quartier de Montmartre, ils ont d'ailleurs baptisé une place à mon nom, juste à côté du Sacré-Cœur. Le comble pour une anticléricale ! D'ailleurs, si vous saviez que ce bâtiment a été construit uniquement dans le but de nous humilier, nous les communards... Les Parisiens doivent connaître leurs racines, et Montmartre est avant tout le mont des martyrs.

Vous avez fait la révolution technologique : vous voilà gouvernés, non plus par l'humain mais par des machines !

POUR ALLER PLUS LOIN

LE CRI DU PEUPLE, JEAN VAUTRIN, DESSIN DE TARDI, PARIS, CASTERMAN, 2011.

JE SUIS TOUT EN ORAGE, CAROLE TREBOR, ALBIN MICHEL.

LOUISE MICHEL, LA VIERGE ROUGE DE LA COMMUNE, ALAIN DECAUX RACONTE, INA.FR, 1979.

Petites blagues d'actualité

Le sénateur américain Roberts a appelé sa femme

avant de quitter son bureau pour lui dire qu'il ramenait à la maison, deux collègues après le travail.

Il lui a demandé de ranger

tous les produits « Made in China » à la maison pour éviter d'être accusé de ne pas coopérer avec Trump.

À son arrivée avec ses invités, il a constaté que la porte, les fenêtres, les appareils électroménagers, les meubles et les décorations avaient disparu.

Ses invités étaient sous le choc.

En revanche, ils étaient ravis lorsque sa femme est sortie les accueillir, complètement nue !

Un chef d'état a appris

que Trump veut occuper Mars, il réunit ses conseillers et leur demande de réfléchir avec lui sur la possibilité de faire mieux que TRUMP, aller sur le soleil pour avoir l'énergie à la source,

La majorité des conseillers répondent : ce n'est pas possible, Monsieur le Président, nous serons grillés même avant d'y arriver !

Bande de décervelés, je sais qu'il fait assez chaud là-bas, mais nous irons pendant la nuit !



LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MARS 2025



De nombreux adhérents d'ECR Paris Île-de-France ont eu plaisir à se retrouver le jeudi 27 mars 2025 au matin, dans l'auditorium du Conseil National de l'Ordre des experts-comptables.

Notre Présidente Michèle RAHIER a d'abord salué la mémoire des confrères qui nous ont quitté au cours des derniers mois, et notamment de deux personnalités éminentes : Etienne LAMPERT et Guy BENEDICT.

Elle a ensuite déroulé l'assemblée statutaire, avec le rapport moral, le rapport financier et le rapport des censeurs. Toutes les résolutions ont été approuvées à l'unanimité des 110 adhérents présents ou représentés.

Michèle RAHIER a retracé les nombreuses activités organisées par l'association au cours de l'année 2024, soit au total 16 évènements (la traditionnelle Galette des Rois, l'assemblée générale, deux conférences relayées en visio, 2 visites conférences dans des musées, 7 visioconférences, une soirée théâtre et 3 voyages) qui ont rassemblé environ 480 participants.

Les effectifs de l'association sont stables, avec 556 adhérents au 31 décembre 2024 (+1 par rapport à l'année précédente). Nous avons enregistré 68 nouvelles adhésions, mais nous avons dû déplorer 67 sorties.

Michèle RAHIER a insisté sur le rôle de l'association, par la participation de certains de ses membres

aux conseils d'administration de la CAVEC, de la Fédération ECR et de la CNRPL, par la publication du Lien et sa large diffusion, et par la participation à des actions citoyennes et intergénérationnelles, comme ALLO IMPÔT, plusieurs commissions de l'Ordre, le comité solidaire et le coaching mémoire.

Elle a enfin présenté les éléments de sa feuille de route pour 2025 :

- Défendre nos intérêts sur les réformes qui se profilent : fiscalité, évolution de nos régimes de retraite et de nos caisses de retraite,
- Mettre à la disposition de nos retraités l'information indispensable pour leur permettre, face au déferlement des communications de toutes sortes, de rétablir un certain nombre de vérités fondamentales sur les changements qui s'annoncent, par l'organisation de conférences, la mise en place de documents sur le site, l'envoi de mails ou de newsletters,
- Promouvoir le dossier patrimonial du retraité expert-comptable encore insuffisamment connu et utilisé,
- Apporter à nos adhérents toute information leur permettant de bien comprendre et appréhender les dispositions et les enjeux des contrats complémentaires santé qui leur sont offerts (par conférences des assureurs et documentation sur le site),
- Faciliter la vie des adhérents avec un accès au site internet, plus simple et plus convivial.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Six postes étaient à pourvoir, les administrateurs sortants : Messieurs Pascal DEFOND, Jean-Pierre GRAMET, Jean-Charles LACHESNAY, Roger LAURENT, Olivier MARION et Jean-Claude SPITZ ont tous été réélus.

INTERVENTIONS :

L'assemblée a reçu la visite de M. Damien CHARRIER, président du Conseil National des experts-comptables, qui, lors de son passage, a salué les participants en leur souhaitant la bienvenue dans l'auditorium du Conseil National.

Michèle RAHIER a ensuite donné la parole à M. Alain ROLLAND, président de la Fédération nationale ECR, qui a donné certaines informations et statistiques sur l'activité des autres associations régionales.

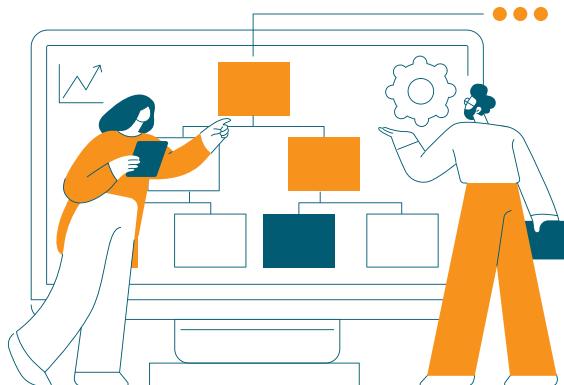
Alain ROLLAND, en sa qualité de représentant des experts-comptables retraités au conseil d'administration de la CAVEC, a donné ensuite certaines informations sur la situation de la CAVEC : la CAVEC se porte bien, les réserves se sont accrues d'environ 4% et d'élèvent à plus de 2,3 milliards d'euros. La retraite de base a été revalorisée de 1,93 % au 1^{er} janvier 2024. Il convient toutefois de rester très vigilant, notamment sur la mise en application de la réforme de l'assiette des cotisations sociales des travailleurs indépendants, et de la réforme des régimes de retraite.

Nous avons eu ensuite le plaisir d'accueillir Monsieur Michel BOHDANOWICZ, vice-président du conseil de l'ordre des experts-comptables pour la région Paris Île-de-France, représentant Madame Virginie ROITMAN sa représentante.

M. BOHDANOWICZ a présenté la nouvelle composition du conseil régional, après les dernières élections et les axes et objectifs de la nouvelle mandature :

- Accompagner la transformation des cabinets,
- Renforcer l'attractivité et faciliter le recrutement,
- Anticiper les nouveaux business models,
- Moderniser les services de l'Ordre

Enfin, il s'est félicité que de nombreux membres d'ECR continuent à s'investir dans la profession,



en jouant encore un rôle actif dans l'institution, notamment au niveau de plusieurs commissions : le tableau, les litiges, l'arbitrage, l'assistance confrères ou encore le coaching mémoire. Il a aussi rappelé qu'ECR IDF jouait ainsi un rôle essentiel dans le lien entre les jeunes confrères et l'ensemble de la profession.

Après ces interventions, complétées par des échanges avec la salle, Michèle RAHIER a clôturé la réunion en invitant les participants à participer à un apéritif, puis à un déjeuner amical dans les locaux du Conseil National.

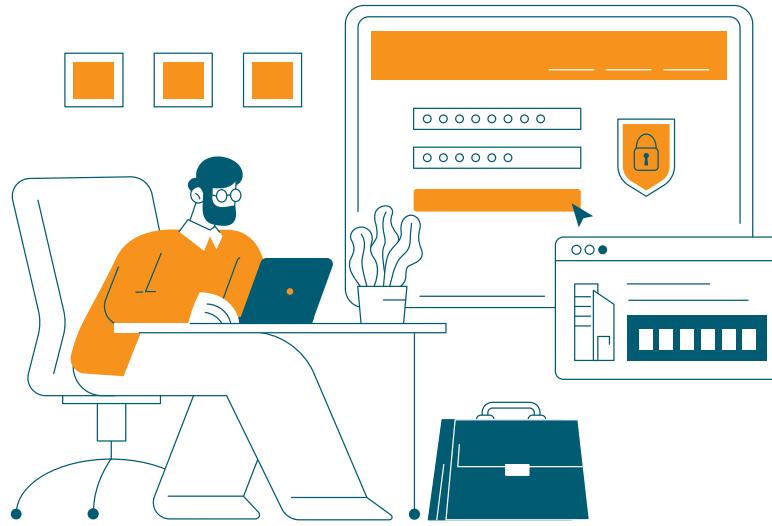
Notre past-président, Alain ROLLAND, maintenant président de la Fédération nationale ECR, a présenté ensuite avec Jean-Pierre MONNOT les activités de coaching mémoire de l'association. Il a rappelé la très grande utilité de cette aide pour les mémorialistes, qui obtiennent, lorsqu'ils sont « coachés » une note supérieure d'un point en moyenne à celle des candidats non coachés et il a invité les retraités qui le souhaiteraient à rejoindre l'équipe des coachs et à participer ainsi à cette activité très valorisante.

Alain ROLLAND a également fait un tour d'horizon de l'actualité de la CAVEC

Après cette dernière intervention, Michèle RAHIER a clôturé la réunion en invitant les participants à participer à un déjeuner amical dans les locaux du Conseil National.

Jean-Pierre GRAMET

LE CLUB ECR COPRO



Naviguer à travers les **comptes de copropriété** peut sembler complexe, surtout en ce qui concerne les annexes comptables. Ces dernières, initialement au nombre de cinq, jouent un rôle clé dans la compréhension de la situation financière d'une copropriété. Elles servent à tracer et à comprendre l'activité financière de la copropriété.

Le **conseil syndical** a pour mission de contrôler la gestion du **syndic** et notamment les points suivants :

- Comptabilité du **syndicat des copropriétaires**
- Répartition des dépenses
- Conditions dans lesquelles sont passés et exécutés les contrats
- Mise en œuvre du **budget prévisionnel** et des budgets travaux dont il garantit l'exécution

Pour les **copropriétaires**, les informations comptables contenues dans les 5 annexes principales permettent de s'assurer de la bonne santé financière de leur bien et du bon usage des fonds de leur copropriété. La présentation de ces annexes est réglementée et doit respecter une certaine forme pour permettre une comparaison facile entre les différents exercices.

Une quinzaine d'adhérents ECR réunis par Jean Pierre MONNOT avec l'appui technique de Pierre FALHUN, ancien Expert Judicaire près la Cour d'Appel de Paris en cette matière et, de Monique

URFER dont l'expérience en la matière est également approfondie ont rédigé une proposition de méthodologie de contrôle des comptes annuels d'une copropriété. Elle se traduit par un questionnaire aussi complet que possible qui essaye de couvrir l'intégralité des problématiques rencontrées dans la gestion d'une copropriété.

À titre d'exemple :

Les informations données dans les annexes sont-elles correctement issues de l'outil comptable et conformes aux comptes du grand livre ?

Les charges sont-elles affectées aux bonnes clés de répartition ?

Les rapprochements bancaires sont-ils validés ?

Le contrat de syndic est-il conforme au contrat type ?

La proposition de méthodologie de contrôle des comptes annuels d'une copropriété sera prochainement mise à la disposition de nos adhérents à jour de leur cotisation 2025 sur le site de notre association. Vous en serez informé par mail.

D'autres sujets qui impactent les copropriétés (les différentes majorités, les concierges, le vote électronique, les lots transitoires, les baux...) seront également traités lors de prochaines séances de travail du Club ECR COPRO.

Pierre Falhun

VOTRE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025

QUI FAIT QUOI...?

TOUS LES MEMBRES DE VOTRE CONSEIL ŒUVRENT À LA VITALITÉ DE NOTRE ASSOCIATION MAIS IL N'EST PEUT-ÊTRE PAS INUTILE DE RAPPELER LES DOMAINES DONT CHACUN EST PLUS SPÉCIALEMENT CHARGÉ. S'ADRESSER À LA BONNE PERSONNE PEUT FAIRE GAGNER DU TEMPS.

BRICE BENMOUSSA	COACHING MÉMOIRES	benmouss@cb-audit.com	06 07 27 13 85
PASCAL DEFOND	VICE-PRÉSIDENT SITE GESTION DES ADHÉRENTS ET GESTION DES ACTIVITÉS	pascal.defond@live.fr	06 85 20 89 89
PIERRE FALHUN	GROUPE COPRO	pierreflhun-perso@orange.fr	06 80 25 82 71
JEAN-PIERRE GRAMET	SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT	jpgramet@aol.com	06 09 18 36 12
JEAN-CHARLES LACHESNAIS	COMMISSION PEINTURE	lachesnais-jeancharles@orange.fr	06 22 30 67 33
CHRISTINE LANTY	TRÉSORIÈRE ADJOINTE SITE GESTION DES ACTIVITÉS SITE GESTION DES ADHÉRENTS	christine.lanty@lagconseils.fr	06 82 91 21 55
ROGER LAURENT	PUBLICATIONS	rogerlaurent.hc@wanadoo.fr	06 16 92 70 30
JACQUES LECONTE	COMMISSION VOYAGES	leconte.j@wanadoo.fr	06 60 16 67 85
OLIVIER MARION	COMMISSION VOYAGES	omarion2025@outlook.fr	06 12 43 83 88
ARLETTE PATIN	COMMISSION JURIDIQUE	a.patin@wanadoo.fr	06 09 42 15 29
MICHÈLE RAHIER	PRÉSIDENTE	mrahier@rahier.fr	06 07 51 93 11
ALAIN ROLLAND	VICE-PRÉSIDENT SITE GESTION DES ADHÉRENTS COACHING MÉMOIRES	alrolland@hotmail.fr	06 08 74 65 56
MICHELLE RONDOT	VICE-PRÉSIDENTE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE TRÉSORIÈRE	michelle.rondot@yahoo.fr	06 09 85 57 92
JEAN CLAUDE SPITZ	RELECTEUR	jcsplitz@noos.fr	06 61 62 61 00
MONIQUE URFER	GROUPE COPRO	monique.urfer@free.fr	06 20 67 76 73
FRANCE RAPETTI	COMMISSION THÉÂTRE	France.rapetti@orange.fr	06 72 90 87 37